

BUCHER

histoire de la famille BUCHER, BUSCHER : Maine et Loire

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 05.09.2016 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés** [histoire du Haut-Anjou](#)

Arbre généalogique descendant interactif

légende :	3
préface	3
publications précédentes	3
la lignée actuelle	3
histoire d'une omission	3
légende :	4
Léger Bucher, maire d'Angers	4
les Lefebvre	5
1528 : Jacques Lefebvre marchand à Cherré 1528	5
1589 : contrat de mariage de Jeanne Lefebvre et Jean Menard	5
1595 : Héritiers de Jean Lefebvre, prêtre à Gouis (Durtal)	6
1662 : succession Lefebvre allant aux héritiers Buscher	8
1 ^{er} lot	9
2 ^e lot :	10
essai de reconstitution de l'arbre des Lefebvre	14
Pierre Lefebvre, père de François, Marie et Marguerite	14
Marie Lefebvre x ca 1583 Etienne Jollivet	15
Marie Jolivet x ca 1628 François Coulot	17
mon ascendance à Raphaël Bucher x avant 1565 Marguerite Lefebvre	19
descendance de Raphaël Bucher x avant 1565 Marguerite Lefebvre	20
Jacques Bucher x vers 1587 Jeanne Touchalleaume	21
Charlotte Bucher x1610 Julien Treffouel	22
Pierre Bucher x1614 Louise Lethayeux	23
Claude Bucher x avant 1625 Jeanne Levesque	23
Charlotte Buscher x1647 Pierre Rigault	23
Louis Bucher x1659 Renée Chevalier	24
Claude Bucher 1x p. Melois 2x A. Hamon	24
Perrine Bucher x1714 Pierre Nail	25
Marie Nail x1756 Pierre Bernier	25
Joseph Bernier x1792 Perrine Chehere	25
Perrine Bernier x Julien Lepage	25
Anne Perrine Bucher x1725 Pierre Boreau	25
Lézin Boreau x1771 Thérèse Faultrier	26
Lézin Boreau x Marie Mauvif de Montergon	26
Virginie Boreau x1822 Lézin Lemesle	26
Léon Lemesle x1854 Aimée Boreau	26
Paul Lemesle x1888 Rosalie Rousseau	26
Françoise Bucher x1696 François Raffray	26

Louis Raffray x1727 Françoise Bruneau	26
Perrine Raffray x1748 François Lemesle	26
Perrine Lemesle x1776 Joseph Lesné	26
Joseph Lesné x1810 Julien Gilbert	26
Emilie Lesné x1841 François Jallot	26
Achille Jallot x1879 Claire Tirouflet	26
Madeleine Jallot x Joseph Chicoisne	26
Adrienne Bucher x1618 Mathurin Trefouel	26
André Chevalier x1659 Suzanne Triffouel	27
René Chevalier x1685 Henriette Bouet	27
Renée Chevalier x1714 Pierre Girardièrre	28
Pierre-Jean Girardièrre x1744 Marie Ciret	29
Pierre-Jean Girardièrre x1774 Perrine Morel	29
Pierre-Jean Girardièrre x Jeanne Petit	29
Pierre-Jean Girardièrre x1831 Aimée Denis	29
Aimée Girardièrre x1854 François Allard	29
Louis Allard x1882 Françoise Moreau	29
Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert	29
Anselme Bucher x1629 Renée Janvier	29
Anselme Bucher x1654 Marguerite Boueste	30
Anselme Bucher x1691 Renée Richard	31
Anselme Bucher x1728 Marie Buffé	32
Anselme Bucher x1759 Anne Sizé	32
Anselme Bucher x Françoise Maumousseau	33
Anselme Bucher x1822 Marie Trochon	33
Françoise Bucher x Armand Bernard	33
Aline Bernard x Camille Le Tessier	34
Ludovic de Coulange x Alice Gouin	34
Léonie Bernard x Emmanuel Ruellan	34
Armand Ruellan x C. du Breil de Pontbriand	34
Auguste Bucher x1801 Marie Verdier	35
Gustave Bucher x A. de La Motte-Baracé	35
Reine-Marie Bucher x M. de Vexiau	36
Auguste Bucher et Héloïse Patenotte	36
Renée Buscher x1723 Pierre Pasqueraye	36
Anselme Pasqueraye x1764 Marie de Mailly	37
Louis Pasqueraye x Aimée de Vaugirault	37
Stéphanie Pasqueraye x Paul de Villoutreys	38
Alfred de Villoutreys x Marie Aubourg	38
Louis Pasqueraye x M. de La Planche	38
Marie Bucher x1698 Claude Papiau	39
Anselme Papiau x1732 Jeanne Berger	39
François Papiau x1765 Marthe Maugars	39
Anselme Papiau 1x Lecomte 2x Gaudin	39
Marguerite Bucher x 1679 Etienne Touchalleaume	40
Jacques Touchalleaume x Anne Marie Audouin	40
Anne Touchalleaume x1745 René Roussier	40
Anne Roussier x1772 Mathurin Cherruau	40
Anne Cherruau x1790 Joseph Bernard	41
Renée Roussier x1785 Etienne Amant	41
Constante Amant x Philippe de Saint-Jean	41
Philippe de Saint-Jean x Augustine Poupard	41
Adam Roussier x1796 Marie Coignard	41
Adam Roussier x1838 Adèle Bernard	41
Renée Bucher x1653 René Lemotheux	41
Jacques Bucher x1663 Perrine Juguin	42
Autres Buscher relevés sur Champigné	43
Jean Bucher x avant 1607 Jeanne Boureau	43
Michel Buscher x/1584 Françoise Chevalier	44
Jean Buscher x Jeanne Lethayeux	45
Mathieu Buscher x1643 Jacqueline Mouette	45
Gabriel Buscher x Jacqueline Morissault	46
Jérémie Buscher	46

non rattachés pour le moment :46

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

préface

publications précédentes

La famille Buscher a été étudiée et publiée par Bernard Mayaud en collaboration avec Gérard d'Ambrières, tous deux aujourd'hui disparus. Ils avaient tous deux connaissance, entre autres sources, de la publication de Gontard de Launay, généalogies des Maires d'Angers, tome 3, qu'ils ont révisé en fonction de données vérifiées et vérifiables, mais incomplètes.

Les Bucher de Chauvigné, issus d'Anselme, ont donné en 1781 un Maire d'Angers, qui portait « d'or au bûcher au naturel enflammé de gueules au chef de même chargé d'une étoile d'argent »

la lignée actuelle

Cette étude ne recopie pas les Bucher déjà publiés, qui font les Bucher de Chauvigné. Mon travail à travers les actes notariés complète les travaux précédents et comble des omissions graves car depuis Gontard de Launay, les auteurs donnaient les Bucher de Chauvigné éteints. **Ce qui est erroné : ils ne sont pas éteints.**

Actuellement des Bucher descendent en ligne masculine directe du Maire d'Angers.

Ils sont issus de Marie-Auguste-Maurice Bucher de Chauvigné, réputé sans alliance et sans postérité par les auteurs précédents. Comment cette omission a-t-elle été possible ?

La présente étude apporte les preuves de cette postérité actuelle.

histoire d'une omission

Comment cela a-t-il pu être ignoré ?

Pour mieux comprendre les pièges de la généalogie, il convient de réaliser que la « loupe mondaine » a sévi et sévit encore, dans de nombreuses familles : elles ignorent souvent leurs membres lorsqu'ils ne sont pas dignes d'une certaine image de la famille.

Ainsi, Gontard, puis ses successeurs, utilisent une méthode généalogique biaisée en s'adressant aux familles pour leur demander leur généalogie. Car, bien entendu, les familles répondent ce qui leur convient, ajoutant au besoin quelques floritures pour faire plus glorieux, et oubliant ceux qui ont eu tort de ne pas entrer dans le moule que l'on attendait d'eux.

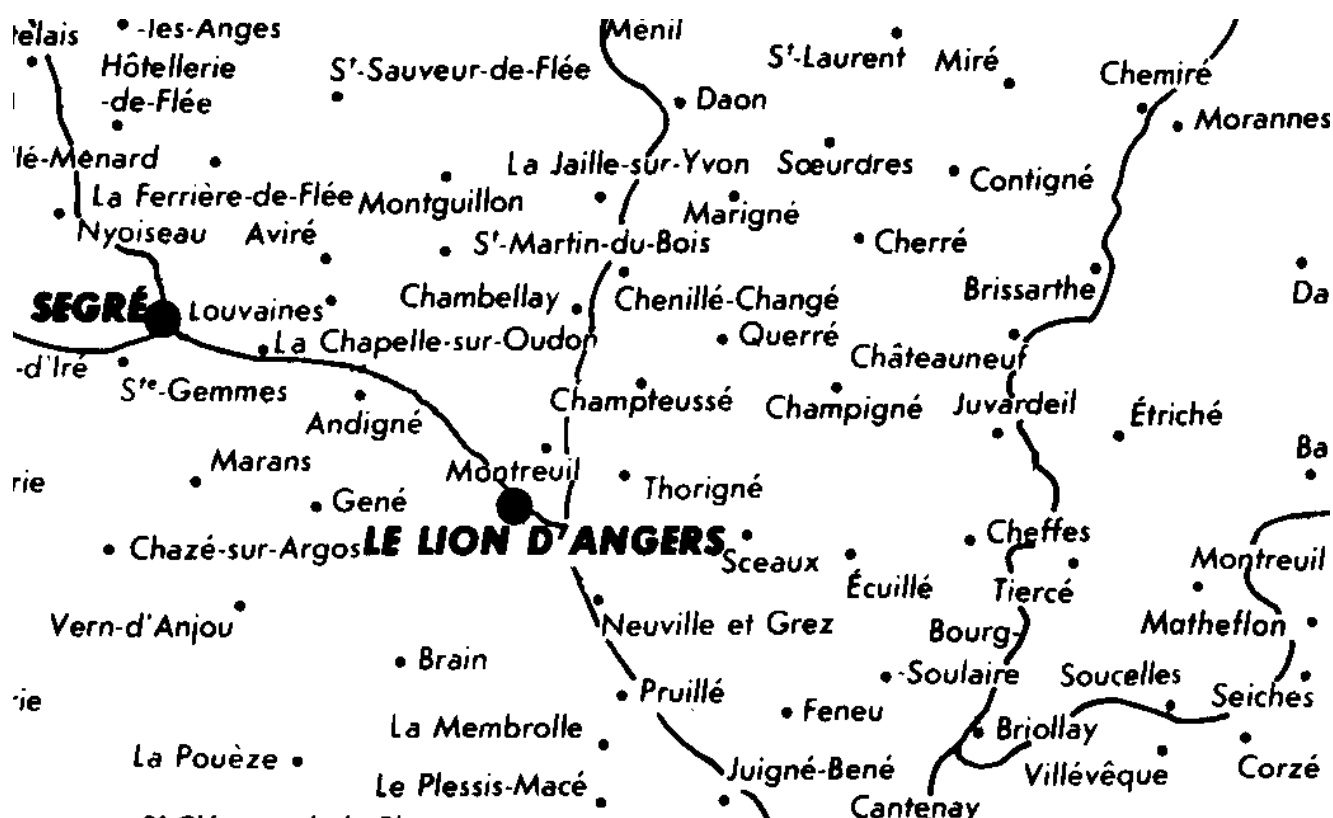
Tel est le cas de Marie-Auguste-Maurice, qui a vécu maritalement de longues années avec la même femme sans l'épouser, mais en reconnaissant ses 3 enfants. On dirait de nos jours, qu'il fut un précurseur ! Tous ses enfants, reconnus par lui, ont postérité.

Il est donné dans les généalogies précédentes « sans alliance », ce qui est exact, mais ne signifie pas « sans postérité ».

acte naissance de Anselme Edouard Maurice Bucher de Chauvigné, reconnu le 10.3.1886 par Marie-Auguste Bucher de Chauvigné [Voir l'acte de naissance à Paris en 1866](#)

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original



Léger Bucher, maire d'Angers

Il y a eu un maire d'Angers en 1481, nommé Léger Bucher.

Tous les auteurs s'accordent à rejeter faute de preuves un éventuel lien entre Léger Buscher maire d'Angers en 1481, et la famille d'Anselme Bucher de Chauvigné étudiée ci-après.

Les allégations de lien avec Léger Buscher sont sans doute liées à l'existence d'un mémoire manuscrit non daté non signé, qui donne Macé Bucher et autres héritiers de †Liger ... Macé Bucher pour sa terre du Serisier le 20 juin 1499, puis Macé Buscher pour une maison à Cherré le 30.6.1506, et déclaration de Mathurin Buscher écuyer pour une pièce de terre nommée le Serisier le 14.6.1541.

Aucun lieu, aucune seigneurie n'est spécifié, pas plus qu'une référence indispensable. Ces affirmations sont donc totalement invérifiables, et il convient de les rejeter comme non fondées à ce jour.

J'ai donc commencé les recherches et voici à ce jour ce que j'ai retrouvé :

Ligier Buscher est sénéchal de la seigneurie de la Motte-Cesbron de 1475 à 1478, où il succède à Yvon de Seillons 1456-1462 puis Jehan Courjaret 1465-1474. Je le retrouve en 1485, et le 3.5.1494 sénéchal de la Motte-Cesbron (vicomte de l'Esperonnière, Histoire de la baronnie de Candé t2 f°201,390,447). La Motte-Cesbron est un fief à Loiré, relevant de la baronnie de Candé, mais propriété de la famille de la Grandière depuis Marguerite du Bois-Montboucher en 1434.

les Lefebvre

Cette étude doit beaucoup à Stéphane Delanoue, que je remercie vivement pour sa précieuse collaboration, et sa connaissance des familles de ce coin d'Anjou.

1528 : Jacques Lefebvre marchand à Cherré 1528

Ce Jacques Lefebvre, qui a pris le bail des dixmes de Soeurdres, est probablement l'auteur des suivants :
 « Le 7 septembre 1528¹ en notre cour royale à Angers honneste personne Estienne Regnard marchand demourant à Cherré soubzmettant confesse avoir promis et par ces présentes promet acquiter garantir descharger et rendre quite et indempne honneste personne sire **Jacques Lefebvre aussi marchand demourant audit Cherré** pour raison de certaine pleigne ratiffication et obligation que a ce jourd'huy ledit Lefebvre faite de la ferme des droits de dixmes que ont les doyen et chapitre de st Jehan Baptiste d'Angers droit d'avoir et prendre par chacun en ès paroisses de st Laurent des Mortiers, Soeurdres et es environs par ce que les fruits de ladite ferme tourneront pour le tout au profit dudit Regnard, à laquelle chose dessus dite tenir etc et aux dommages etc obligent ledit estably soy ses hoirs etc renonçant etc foy jugement condamnation etc présents à ce Jehan Huot le jeune clerc et Gaston Greu escolier estudiant en l'université d'Angers tesmoins, fait et donné à Angers les jour et an susdits » - « Le 17 septembre 1528² en notre cour royale à Angers personnellement estably honneste personne **sire Jacques Lefebvre marchand demourant à Cherré** soubzmettant etc confesse etc avoir ce jourd'huy loué ratiffié confirmé et approuvé et encores par devant nous par la teneur de ces présentes loue ratiffie confirme approuve et a pour agréable selon sa forme et teneur certaine baillé à ferme faite par messieurs les doyens du chapitre de Saint Jehan Baptiste d'Angers à sire Estienne Regnard marchand demourant à Cherré des droits de dixme que lesdits doyen et chapitre ont droit de prendre par chacun an ès paroisse de Seurdre et saint Laurent des Mortiers, icelle ferme passée à Angers par nous notaire soubzsigné le 4 aoust dernier passé, et est ce fait après ce qu'avons fait lecture audit Lefebvre de ladite ferme et contenu en icelle et laquelle ferme et autres charges contenues en icelle ledit estably a promis et promet payer et acquiter selon le contenu en icelle ferme, à laquelle ratifficaion et choses dessus dites tenir etc oblige ledit estably soy ses hoirs etc à prendre vendre etc renonçant etc foy jugement condamnation, présents ad ce sire Gastien Greu escolier estudiant à Angers et Jehan Huot le jeune clerc demourant à Angers tesmoins, fait et donné à Angers »

1589 : contrat de mariage de Jeanne Lefebvre et Jean Menard

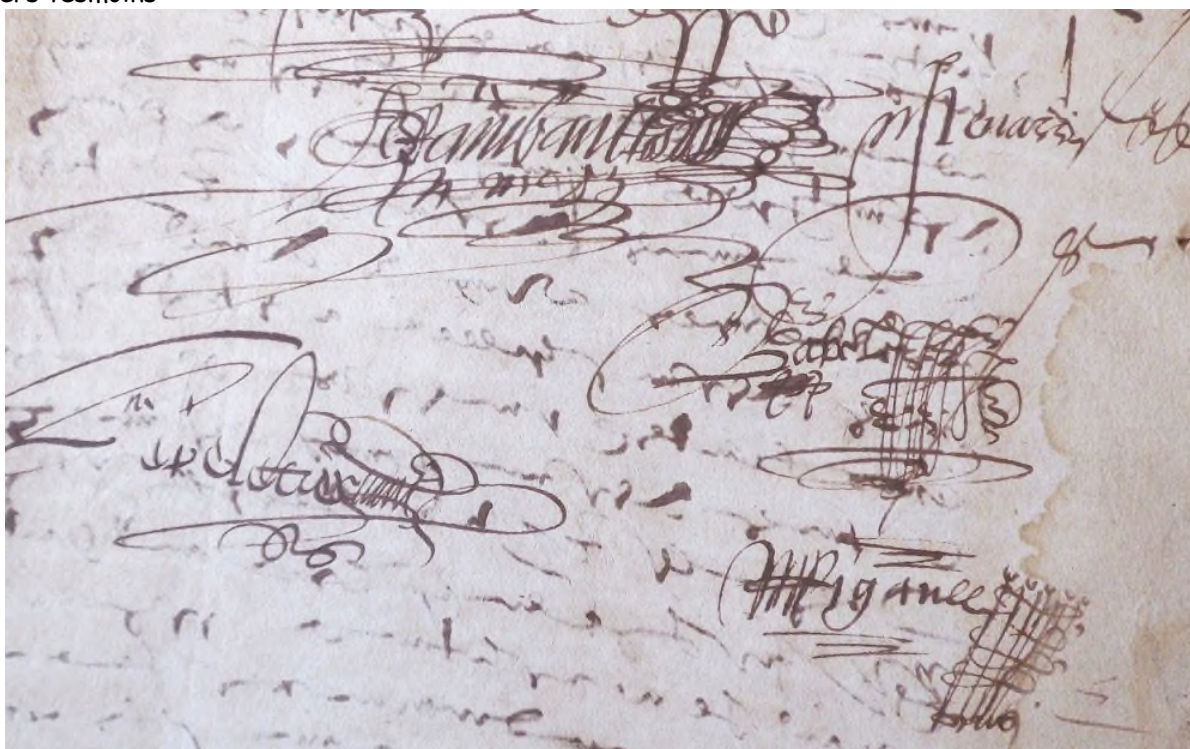
Jeanne Lefebvre est une tante de mes Buscher, qui n'aura pas d'enfants et dont ils vont hérité en 1662 :
 « Le 20 décembre 1589³ comme en traitant et accordant le mariage d'entre Me Jehan Mesnard fils de deffunt honorable homme Jehan Mesnard vivant sieur de la Rannièrre et demoiselle Jeanne Renée Chassebeuf d'une part, et **honneste fille Jehanne Lefebvre fille de deffunt honorable homme René Lefebvre vivant marchand demourant à Cherré et de honorable femme Michelle Salmon** à présent sa veufve d'autre part, et auparavant que aucunes promesses ne bénédiction nuptiale eussent ne soient intervenues entre lesdits futurs espoux ont esté faits entre les accords pactions et conventions qui s'ensuivent, pour ce est il que en la cour du roy notre sire angers endroit par devant nous personnellement

¹ AD49-5E121 devant Jean Huot notaire royal Angers

² AD49-5E121 devant Jean Huot notaire royal Angers

³ AD49-5E36 devant Mathurin Lepelletier notaire royal Angers

establis ledit Me Jehan Menard demeurant en ceste ville d'Angers d'une part ladite Salmon et ladite **Jehanne Lefebvre sa fille demeurant en la paroisse de Cherré** d'autre part, soubzmectant etc confessent scavoir est que ledit Mesnard de l'advis auctorité et consenetment de honorable homme Jehan Raimbault sieur de la Haye et de ladite Chassebeuf sa femme à ce présents a promis et promet prendre à femme et espouse ladite Jehanne Lefebvre et icelle Jehanne Lefebvre aussi de l'advis autorité consentement de ladite Salmon sa mère a pareillement promis et promet prendre à mary et espoux ledit Menard et s'entre épouse l'un l'autre en face de sainte église catholique apostolicque et romaine si tost que l'un en sera par l'autre requis, tout légitime empeschement cessant, en faveur duquel mariage qui aultrement n'eust esté fait ladite Salmon a baillé délaissé et transporté et par ces présentes baille délaisse et transporte en avancement de droit successif de ladite Lefebvre sa fille auxdits futurs espoux stipulant et acceptant la moitié par indivis d'une closerie appartenances de la Morinière dite paroisse de Cherré comme ledit lieu de la Morinière luy compète et appartient, et oultre la moitié de tous ses autres héritages et biens immeubles quelque part qu'ils soient situés et assis tant en ladite paroisse de Cherré qu'ailleurs pour en jouir de ladite moitié par lesdits futurs espoux du jour de leurs espousailles à la charge d'en acquiter chacun an les debvoirs cens rentes deubz pour raison desdites choses à eulx délaissées chacun pour le regard, et lesdit futurs espoux se sont prins et prennent avec tous et chacuns leurs biens et choses a eux escheues des succession tant de leurs deffunts pères que autrement, et dont et de tout ce que dessus lesdites parties sont demeurées à ung et d'accord et ont ce que dessus stipulé et à ce tenir chacun d'eux et à ces traité et promesses de mariage et tout ce que dessus tenir chacun en son regard lesdites parties respectivement ... et au regard dudit Menard il a constitué et assis à ladite Lefebvre douaire coustumier cas de douaire advenant selon selon la coustume, fait et passé audit Angers en la maison ou demeure ledit Menard sieur de la Haye et sa femme après midy desdits jours et ans en présence de Marc Rigault notaire en cour laye demeurant à Chasteauneuf et Lois Balette marchand demeurant Angers tesmoins »



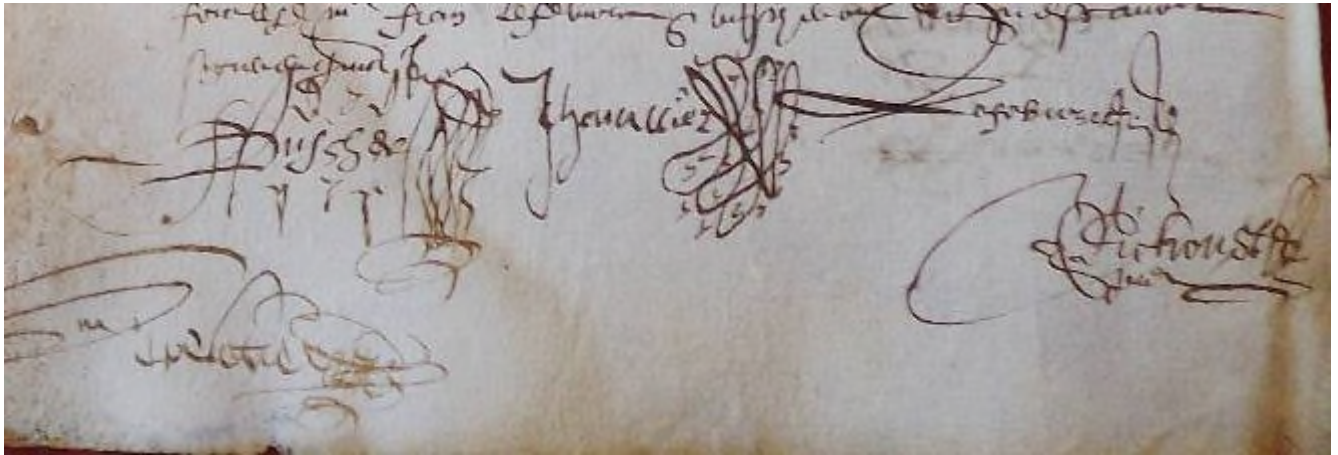
1595 : Héritiers de Jean Lefebvre, prêtre à Gouis (Durtal)

Cet acte a été trouvé en 2015. Jean Lefebvre a 5 héritiers dont Marguerite Lefebvre épouse Buscher.

« Le 20 mai 1595⁴ en la cour du roy notre sire à Angers endroit personnellement establyz honnestes personnes **Me François Lefebvre greffier en la juridiction des juges et consuls des marchands estably**

⁴ AD49-5E35 devant Lepelletier notaire royal à Angers

pour le roy à Angers et y demeurant, tant en son nom que pour et au nom et soy faisant fort de Me Estienne Jolivet et Marie Lefebvre sa femme et Marguerite Lefebvre leur soeur, vénérable et discret Me François Buscher prêtre chapelain de la chapelle de notre Dame de Bon Port demeurant en la paroisse de Cherré aussi tant en son nom que soy faisant fort de Marguerite Lefebvre sa mère, Anthoine Lefebvre marchand demeurant audit Cherré, honneste femme Michelle Salmon veufve de feu René Lefebvre tant en son nom que soy faisant fort de ses enfants et dudit deffunt son mary, demeurant en ceste ville d'Angers, et François Thibault marchand en la paroisse de La Jaille Yvon, tous héritiers de deffunt missire Jehan Lefebvre en son vivant prêtre, demeurant à Gouys, soubzmettans eulx leurs hoirs etc ou pouvoir etc confessent avoir ceddé quitte et transporté et par ces présentes cèdent quitte et transportent à honneste personne Pierre Louettière marchand demeurant à Gouys présent stipulant et acceptant le contrat d'aquest tel que ledit deffunt missire Jehan Lefebvre l'avoit fait de Berthelemy Olivier ou autres d'une maison et appartenances sise au bourg dudit Gouys, laquelle joint d'un cousté les maisons et vergers de missire René Morineau ... et ung autre contrat d'acquest que ledit deffunt Lefebvre avoir fait de Blaise Guiblet et Jehanne Baudaye sa femme de la moitié par indivis d'une vieille maison et jardin situés audit bourg de Gouys et tenant à la maison cy dessus... à cause desdites réparations et autres conditions d'icelle ferme en la recherche et poursuite que leur faisoit Ambroys Bazot et du procès qu'il en avoit entre eulx intenté mesme entre ledit François Lefebvre et de la sentence et jugement qu'il en avoit obtenu, et audit Bazot payer sesdits despens et frais dommages et intérêts et de faire cesser toutes ses poursuites tant du passé que de l'advenir, et outre payer aussi lesdits contrats obligations et conditions cy dessus et aussi paier ceux du passé tant de celui dudit Bazot, tout ce que dessus en la maison de nous notaire en ceste ville et les despens et frais pour les procès cy devant intentés ... et autres que tous autres tant cy devant intentés que à intenter et mouvoir et de toutes ... et ont promis les dits ceddans esdits noms faire ratifier et avoir agréable ces présentes à ceulx dont ils se faisoient fort cy dessus chacun pour leur regard dedans le jour de la Magdelaine prochainement venant **sauf pour le regard de ladite Salmon qui fera ratifier Jehan Menaud et Jehanne Lefebvre fille d'icelle Salmon, et quant à Renée Gouesbault fille de deffunts Louys Gouesbault et Barbe Lefebvre sa femme, la fera ratifier lors qu'elle sera en âge**, néanmoins a promis en son privé nom ladite Salmon qu'elle contreviendra à ces présentes d'autant que ledit Bazot avoit cy devant fait procès à l'encontre de Me François Buscher comme exécuteur dudit deffunt Me Jehan Lefebvre par devant le juge de Duretal, ledit Louettière a aussi promis et promet à iceluy Buscher de garantir et acquiter dudit procès vers ledit Bazot, et iceluy faire cesser et en acquiter ledit Buscher tant en principal que despens dommages et intérêts vers ledit Bazot, et néanmoins convenu et accordé que le paiement de ladite somme de 20 escuz ne pourra estre retardée ne empeschée alors que chacun fournira de la ratification comme dessus et **payra à chacun pour son cinquième** ... a promis et promet payer auxdits établis la somme de 20 escuz sol en ceste ville d'Angers en la maison de nous notaire dedans le jour et feste de ste Madgeleine prochainement venant, et pour l'effet exécution et entretenement de ces présentes a ledit Louettière prorogé juridiction devant monsieur le lieutenant général d'Anjou à Angers, promis y répondre et procéder comme par devant son juge naturel et renoncé à décliner, et pour le regard des debtes passives si aucunes ledit deffunt Me Jehan Lefebvre debvoir en la dite paroisse de Cherré, seront pour ce regard seulement payées et acquittées par lesdits établis, et ledit Louettière tenu acquiter toutes les autres debtes ainsi que dessus, dont les dites parties sont demeurées à ung et d'accord et ont ce que dessus stipulé et accepté, auxquelles choses cessions promesses et obligations et tout le contenu cy dessus tenir etc obligent lesdites parties respectivement etc renonçant etc foy jugement condamnation etc fait et passé audit Angers au tablier de nous notaire environ midy présents à ce Me Jehan Vendangeon et Pierre Richoust demeurant Angers et Jacques Chevalier marchand demeurant à Soeudres tesmoins »



Héritiers de Jean LEFEBVRE, prêtre à Gouis (Durtal) selon l'acte ci-dessus :

On sait qu'il y a 5 branches : « et néanmoins convenu et accordé que le paiement de ladite somme de 20 escuz ne pourra estre retardée ne empeschée alors que chacun fournira de la ratification comme dessus et payra à **chacun pour son cinquiesme** ... »

**Faute de liens exacts, impossible de dresser l'arbre correctement,
donc ce qui suit est une liste et non un arbre**

N. LEFEBVRE

- 1-Jean LEFEBVRE prêtre à Gouis †/mai 1595
- 2-François LEFEBVRE † après mai 1595 Greffier en la juridiction des juges et consuls des marchands estably pour le roy à Angers et y demeurant
- 3-Marie LEFEBVRE † après mai 1595 x Etienne **JOLIVET** † après mai 1595
- 4-Marguerite LEFEBVRE
- 5-Marguerite LEFEBVRE † après mai 1595 x ca 1560 Raphaël **BUSCHER**
- 51-François BUSCHER † après mai 1595 « vénérable et discret Me François Buscher prêtre chapelain de la chapelle de notre Dame de Bon Port demeurant en la paroisse de Cherré aussi tant en son nom que soy faisant fort de Marguerite Lefebvre sa mère »
- 6-Antoine LEFEBVRE † après mai 1595 « Anthoine Lefebvre marchand demeurant audit Cherré »
- 7-René LEFEBVRE †/mai 1595 x Michelle SALMON † après mai 1595 « honneste femme Michelle Salmon veufve de feu René Lefebvre tant en son nom que soy faisant fort de ses enfants et dudit deffunt son mary, demeurant en ceste ville d'Angers, et François Thibault marchand en la paroisse de La Jaille Yvon, »
- 71-Jeanne LEFEBVRE † après mai 1595 x Jean **MENARD** † après mai 1595 « pour le regard de ladite Salmon qui fera ratifier Jehan Menard et Jehanne Lefebvre fille d'icelle Salmon, et quant à Renée Gouesbault fille de deffunts Louys Gouesbault et Barbe Lefebvre sa femme, la fera ratifier lors qu'elle sera en âge, »
- 8-François THIBAUT marchand à La Jaille en 1595 [que je sais comment situer]
- 9-Barbe LEFEBVRE †/mai 1595 x Louis **GOUESBAULT** †/mai 1595
- 91-Renée GOUESBAULT † après mai 1595

1662 : succession Lefebvre allant aux héritiers Buscher

Cette succession collatérale peut comporter des erreurs ou omissions.

La précédente, ci-dessus, qui date de 1595, soit 67 ans plus tôt, peut être considérée comme fiable. Par contre, 67 ans plus tard, les LEFEBVRE et leurs descendants ne se connaissent plus tellement, et certains peuvent avoir été omis.

C'est le problème de toutes les successions collatérales qui remontent sur 2 générations.

« Le 11 novembre 1662⁵, acte en grande partie ruiné par souris et humidité ... [Lefebvre, qui est repris plus bas comme étant prêtre] ... honneste homme Louys [Pancelot] mari de Renée Godbille, Me Ancelme Buscher N^{re} royal tant en son nom que se faisant fort des enfants de défunt Claude Buscher et Jeanne Levesque, de défunt Jullien Triffouel et Charlotte Buscher et des enfants de défunt Mathurin Triffoueil et Adrienne Buscher,

et encore lesdits Lefebvre prêtre [il doit être le 1^{er} nommé] Pancelot et Buscher se faisant fort des enfants de défunt Me Jean Jolivet, François Coulot⁶, Renée Du Frazier veuve de défunt Me Estienne Jollivet, Jean Bourdault,

et encore se faisant fort des enfants de défunt Charles Gareau et Renée Thibault et des enfants de défunt François Thibault et [lesdits] Lefebvre, héritiers pour une 1/8^e partie de défunte Jeanne Lefebvre vivante femme de Me Jean [Menard] S^r de la Raynnière,

lesdits Pancelot, Buscher et Triffoueil héritiers pour une 1/8^e partie de ladite Lefebvre

et lesdits Jollivet Coulot et autres aussi pour 1/8^e partie d'icelle défunte,

lesdits Garreau et Thibault et autres ci-dessus nommés tous héritiers en 1/8^e de ladite †Lefebvre,

Estienne Gandon tant en son nom que se faisant fort de René, Jean Michel et Perrine les Gandons enfants de †René [? car effacé] Gandon et Michelle Salmon⁷, Mathurin Lefebvre tant en son nom que se faisant fort de François Guitteau mari de [effacé] Lefebvre, Laurent et Perrine les [effacé] Jean et Sébastien les Ramfrais et les enfants de Pierre Ratel

(f°2) [une ligne mangée] de la Morinais [une ligne mangée] aussi N^{re} royal [une ligne mangée] lesdits Gandons [une ligne mangée] huitième partie,

lesdits Mathurin lefebvre frère et sœur, et Ramfrais et Ratel héritiers pour une autre 1/8 partie,

ledit Salmon et Letayeulx aussi chacun pour 1/8^e de ladite †Jeanne Lefebvre en l'estoc et lignée maternelle des acquits faits pendant et durant la communauté desdits †Menard et Lefebvre

fors une 1/6^e partie qui est échue de Me Samson Provost et Marguerite Lefebvre sa femme et non compris les contrats de constitution de rente et deniers provenant de la vente des meubles de ladite défunte, - pour être lesdits 2 lots partagés optés et choisis par lesdits héritiers en lesdits estoc et lignée parternel et maternel, les 2 lots son tirés au sort par billet mis en un chapeau comme étant succession collatérale, auxquels lots et partages a esté vacqué par lesdits héritiers comme s'ensuit

1^{er} lot

tiré par lesdits Gandons et enfants de †Pierre Lefebvre, Ramfrais, Salmon et et Letayeux :

pour une moitié desdits acquêts mettent les susdits héritiers, une chambre de maison en appentis en laquelle y a four et cheminée avec la 1/2^e dudit apentis puits et vivier en tant qu'il en appartient auxdits compartageants (f°3) [3 lignes mangées] jardin joignant d'un côté et d'un bout le pâtis de la Morinière d'autre côté le jardin de Mathurin Salmon

⁵ AD49-5^E80 devant Pierre Fleurs Claude notaire de la chatellenie de Chambellay demeurant à Champigné

⁶ Renée Godebille est sans doute la fille de René Godebille et de Jeanne Bucher, baptisée à Cherré le 18/04/1599, cette Jeanne Bucher se rattacherait donc à vos Bucher (un autre fils Jacques Godebille à Marigné le 02/03/1598) mariage de Jean Rainffray à Cherré le 13/10/1631 avec Jeanne Bucher

Sébastien RAINFRAY x Cherré le 17 novembre 1643 Michelle CHESNEAU « célébré le a esté mariage d'entre Sébastien Rainfray fils de deffunt Sébastien Rainfray et de deffunte Nouvelle Fouassier, et Michelle Chesneau fille de Michel Chesneau et de Estienne Belier tous deux de cette paroisse, en présence de Guy Fouassier oncle dudit Sébastien Rainfray de la paroisse de Dron et dudit Michel Chesneau, de Mathurin Salmon et Charles Crosnier de cette paroisse »

⁷ les Gandon sont dits « enfants de Michelle Salmon ». Si cette Michelle Salmon est la même que celle qui est présente en 1595 veuve Lefebvre, c'est qu'elle s'est remariée à René Gandon.

Voici l'une des filiations Gandon/Salmon « Cherré le 21 juillet 1642 ont esté célébré les espousailles de Michel Gandon fils de deffunt Pierre Gandon et de deffunte Michele Salmon de la paroisse de Morannes, et de René Mouette fille de deffunt Pierre Mouette et de Jacquine Lemotheux de cette paroisse, en présence de Estienne Gandon frère dudit Michel Gandon, de René Mouette oncle et curateur de ladite Renée Mouette »

Item un petit quart de jardin sis au jardrin de Courtequeue audit lieu de la Morinière à l'exception de la moitié des poires qui proviendront en un poirier de Courtequeue estant audit quareau que ledit Mathurin Salmon a droit de prendre comme y ayant droit par acquêt dudit Ramfrais, joignant d'un côté le jardin dudit Samson Provost d'autre le chemin tendant de la **[une ligne mangée]**

la 1/2^e par indivis du pièce de terre appelée « la Perrière » proche le lieu de la Morinière, joignant la tour et chapelle de Notre Dame de Bois... et la terre des héritiers de †Hierosme Boueste abouté au chemin de Cherré

(f°4) **[3 lignes mangées]** Pierre Gilles sise audit Cherré partagée au long comme va le reraque ? d'icelle, à prendre ladite moitié du costé et joignant la terre dudit Mathurin Lefebvre et d'autre côté la terre du 2^e lot, aboutté d'un bout au chemin de la Marre de Blanc Bouillé au Buron Bouesseau -

Item la 1/2^e par indivis d'une pièce de terre appelée « les Landes » audit Cherré à prendre du côté et joignant le bois taillis dudit Mathurin Lefebvre et cohéritiers et le chemin tendant de la Pasturière à la Verdelaye chacun par son endroit d'autre costé l'autre moitié du second lot, aboutté d'un bout le chemin tendant de la Marre Bouesseau à la Verdelaye et d'autre bout la terre dudit Mathurin Salmon

2^e lot :

tiré au sort par les Pancelot, Bucher, Lefebvre, Gareau et Thibault héritiers en ligne paternelle :

(f°5) **[3 lignes mangées]** une chambre de maison en appentis située audit lieu de la Morinière joignant d'un côté la chambre du 1^{er} lot d'autre côté la maison dudit Mathurin Salmon avec la moitié des estaiges rues issues puits et vivier qui appartiennent auxdits partageants,

Item un jardin clos à part situé audit lieu de la Morinière appelé « la Besnaye » joignant d'un coté le jardin dudit Salmon d'autre costé le chemin neuf abouté d'un bout la prée de la chaëlle sant Jean évangéliste et d'autre bout le chemin tendant de la Morinière à Juvardeil

Item un quart de jardin situé au jardin du Chesnaye joignant d'un costé le pré desdits Gandons d'autre costé le jardin dudit Salmon abouté au jardin de Mathurin Lefebvre et d'autre bout le jardin de Jeanne Lefebvre

Item une autre jardin clos à part appelé les Ruaux situé proche le cummun de la Martinière joignant d'un costé le grand chemin de Cherré à Juvardeil d'autre costé la terre de Marguerite Mau... (effacé) et des deux bouts la jardin de Mathurin Lemesle

(f°6) **[3 lignes mangées]** tendant de Cherré à Juvardeil d'autre cousté l'autre moitié du premier lot abouté d'un bout le chemin de Juvardin à Cherré et d'autre bout le chemin du lieu du Prez à aller au grand chemin cy dessus

Item l'autre moitié de la portion de terre de la pièce Gillet à prendre du costé et joignant le bois taillis dudit Salmon d'autre costé l'autre moitié du premier lot abouté d'un bout la Marre Blanc Bouilly au Buron Bouesseau

Item l'autre moitié de la pièce de la lande à prendre du costé et joignant la terre de Jean Lebesson qu'il a acquise de Jean Rainfray d'autre costé l'autre moitié du premier lot d'un bout le chemin de la Marre Bouesseau la Verdelaye et d'autre bout la terre dudit Salmon

Item une portion de jardin en laquelle y a un poirier de poupin situé dans le jardrin de la Martinière joignant des deux costés et des deux bouts le jardrin de Mathurin et Pierre Lemesle

(f°7) **[3 lignes mangées]** Acquitteront à l'advenir lesdits partageans les cens rentes et debvoirs anciens et accoustumés qui les choses contenues esdits partages se trouveront devoir chacun de ce qu'il tiendra et exploitera et quant est du passé les acquiteront en tant que chacun est fondé en ladite succession

Se presteront passage lesdits partageans les uns les autres pour exploiter les choses contenues en chacun leur lot et par le plus proche et au moins endommageable que faire se pourra

Et pour le regard de deux petits **[effacé]** estant dans la pièce de la **[effacé]** du premier lot un petit noyer et un **[effacé]** estant aux jardins de la Morinière qui sont sur le pied, ont accordé par lesdits partageans au plus offrant et dernier encherisseur pour la somme de 8 livres 15 sols laquelle somme a esté employée aux despenses à faire les partages cy dessus et apréciations desdites terres faites par chacuns de honorable homme René Lenoir René Lemotheux sieur de la Couldraye marchands dudit lieu de Cherré desquels lesdites parties ont convenu pour ce faire.

Auxquels lots et partages (f°8) [3 lignes mangées] se sont soubzmis soubz la cour royale de saint Laurent des Mortiers endroit par devant nous Jean Fleurs notaire d'icelle résidant à Champigné dont à leur requeste et consentement les avons jugés et condamnés par le jugement et condamnation de ladite cour, procédant par lesdits compartageans à l'option desdits lots et partages au sort et billet ainsi que deu est, lesquels billets ont eseté par nous notaire mis en un chapeau et iceux optés par lesdits compartageans, est demeuré et demeure par ces présentes auxdits Pancelot, Bucher, Lefebvre, Gareau et Thibault héritiers en ladite ligne paternelle le second lot desdits partages auxquels ils ont fait arrest pour eulx leurs hoirs etc et par ainsi est demeuré et demeure par cesdites présentes aux Gandons, les enfants de deffunts Pierre Lefebvre, Raimbray, Salmon et Letayeux le premier lot d'iceux partages pour eulx leurs hoirs, fait et passé au bourg dudit Champigné en présence de Me Jullien Join demeurant en la paroisse de (f°9) [3 lignes mangées] chacuns de Rigault marchand mary de Charlotte Buscher, et honnestes personnes Urbain Triffoueil demeurant audit Champigné, lesquels ont accepté le contenu esdits partages et choisie cy dessus comme si présents estoient à ladite célébration »

The image shows a page from a handwritten legal document. The text is written in French and includes several names and signatures in cursive script. The names visible include: Pancelot, Bucher, Lefebvre, Gareau, Thibault, Gandons, Rigault, Triffoueil, and Fleurs. There are also some numbers and dates, such as '1649' at the bottom. The handwriting is elegant and typical of the 17th or 18th century. The paper is aged and has some stains.

**1662 : Héritiers de Jeanne LEFEBVRE, veuve Menard,
et fille de René et Michelle Salmon**

**Faute de liens exacts, impossible de dresser l'arbre correctement,
donc ce qui suit est une liste et non un arbre**

On remonte puis redescend 2 branches qui ont chacune la moitié :

1-la paternelle qui est LEFEBVRE : Lors de la succession de 1595, ci-dessus, la fratrie LEFEBVRE donne 6 frères et soeurs, dont l'un, Jean, décède prêtre : reste 5 branches.
Jeanne Lefebvre est la fille de René et de Michelle Salmon, et seule LEBEFVRE de cette branche en 1595, donc après son décès une branche disparaît/
Reste 4 branches LEFEBVRE : Bucher Jolivet, Lefebvre et Thibault, et chacune d'elle a bien 1/8ème

« [Lefebvre, qui est repris plus bas comme étant prêtre] ... honneste homme Louys [Pancelot] mari de Renée Godbille, Me Ancelme Buscher N^{re} royal tant en son nom que se faisant fort des enfants de défunt Claude Buscher et Jeanne Levesque, de défunt Jullien Triffouel et Charlotte Buscher et des enfants de défunt Mathurin Triffoueil et Adrienne Buscher, et encore lesdits Lefebvre prêtre [il doit être le 1^{er} nommé] Pancelot et Buscher se faisant fort des enfants de défunt Me Jean Jolivet, François Coullot⁸, Renée Du Frazier veuve de défunt Me Estienne Jollivet, Jean Bourdault, et encore se faisant fort des enfants de défunt Charles Gareau et Renée Thibault et des enfants de défunt François Thibault et [lesdits] Lefebvre, héritiers pour une 1/8^e partie de défunte Jeanne Lefebvre vivante femme de Me Jean [Menard] S^r de la Raynnière, lesdits Pancelot, Buscher et Triffoueil héritiers pour une 1/8^e partie de ladite Lefebvre et lesdits Jollivet Coullot et autres aussi pour 1/8^e partie d'icelle défunte, lesdits Garreau et Thibault et autres ci-dessus nommés tous héritiers en 1/8^e de ladite †Lefebvre »

2-la maternelle qui est de Michelle SALMON, remariée après le décès de Lefebvre

« Estienne Gandon tant en son nom que se faisant fort de René, Jean Michel et Perrine les Gandons enfants de †René [? car effacé] Gandon et Michelle Salmon⁹, Mathurin Lefebvre tant en son nom que se faisant fort de François Guiteau mari de [effacé] Lefebvre, Laurent et Perrine les [effacé] Jean et Sébastien les Ramfrais et les enfants de Pierre Ratel (f²) [une ligne mangée] de la Morinais [une ligne mangée] aussi N^{re} royal [une ligne mangée] lesdits Gandons [une ligne mangée] huitième partie, lesdits Mathurin lefebvre frère et sœur, et Ramfrais et Ratel héritiers pour une autre 1/8 partie, ledit Salmon et Letayeulx aussi chacun pour 1/8^e de ladite †Jeanne Lefebvre en l'estoc et lignée maternelle des acquits faits pendant et durant la communauté desdits †Menard et Lefebvre fors une 1/6^e partie qui est échue de Me Samson Provost et Marguerite Lefebvre sa femme »

⁸ Renée Godebille est sans doute la fille de René Godebille et de Jeanne Bucher, baptisée à Cherré le 18/04/1599, cette Jeanne Bucher se rattacherait donc à vos Bucher (un autre fils Jacques Godebille à Marigné le 02/03/1598) mariage de Jean Rainffray à Cherré le 13/10/1631 avec Jeanne Bucher

Sébastien RAINFRAY x Cherré le 17 novembre 1643 Michelle CHESNEAU « célébré le a esté mariage d'entre Sébastien Rainfray fils de deffunt Sébastien Rainfray et de deffunte Nouvelle Fouassier, et Michelle Chesneau fille de Michel Chesneau et de Estienne Belier tous deux de cette paroisse, en présence de Guy Fouassier oncle dudit Sébastien Rainfray de la paroisse de Dron et dudit Michel Chesneau, de Mathurin Salmon et Charles Crosnier de cette paroisse »

⁹ les Gandon sont dits « enfants de Michelle Salmon ». Si cette Michelle Salmon est la même que celle qui est présente en 1595 veuve Lefebvre, c'est qu'elle s'est remariée à René Gandon.
Voici l'une des filiations Gandon/Salmon « Cherré le 21 juillet 1642 ont esté célébré les espousailles de Michel Gandon fils de deffunt Pierre Gandon et de deffunte Michele Salmon de la paroisse de Morannes, et de René Mouette fille de deffunt Pierre Mouette et de Jacquine Lemotheux de cette paroisse, en présence de Estienne Gandon frère dudit Michel Gandon, de René Mouette oncle et curateur de ladite Renée Mouette »

ligne non Lefebvre

Pierre RATEL x Cherré 10 novembre 1631 Toussainte RAINFRAY « a esté faite les épousailles en l'église de Cherré de Pierre Ratel et de Sainte Rainfray »

1-Perrine RATEAU °Châteauneuf sur Sarthe 22 septembre 1632 Filleule de Louys Pargerie et de Elisabeth Rateau

2-Catherine RATEL °Châteauneuf sur Sarthe 15 août 1634 Filleule de Jean Baudin et Renée Ratel

3-Pierre RATEAU °Châteauneuf sur Sarthe 17 septembre 1635 Filleul de Mathurin Doussin et **Jacquine Lefeuvre**

4-René RATEL °Châteauneuf sur Sarthe 6 octobre 1637 Filleul de honnste homme Jean Rondeau et damoiselle Renée Du Mortier

essai de reconstitution de l'arbre des Lefebvre

N. LEFEBVRE

1-Jean LEFEBVRE prêtre à Gouis †/mai 1595

2-Pierre LEFEBVRE †/1595 Dont postérité suivra

3-Marguerite LEFEBVRE †Cherré 17 octobre 1600 x avant 1565 Raphaël BUCHER †/1587 Dont postérité étudiée ci-après et qui font les BUCHER de CHAUVIGNÉ

reste dont je ne connais pas le rang mais qui doivent se regrouper en 2 fratries seulement alors que pour le moment faute de liens, j'en ai plus, donc ils ne sont pas sur le même rang :

4-Antoine LEFEBVRE¹⁰ † après mai 1595 « *Anthoine Lefebvre marchand demeurant audit Cherré* » [qui *pourrait être celui qui †Cherré 14 septembre 1606 « a décédé anthoyne Lefeuvre le Jeune, en son vivant hoste demeurant au bourg de Cherre a été ensépulture au petit cimetière »*

5-René LEFEBVRE †/mai 1595 x Michelle SALMON † après mai 1595 « *honneste femme Michelle Salmon veufve de feu René Lefebvre tant en son nom que soy faisant fort de ses enfants et dudit deffunt son mary, demeurant en ceste ville d'Angers, et François Thibault marchand en la paroisse de La Jaille Yvon,* »

51-Jeanne LEFEBVRE † après mai 1595 x Jean **MENAUD** † après mai 1595 « *pour le regard de ladite Salmon qui fera ratifier Jehan Menaud et Jehanne Lefebvre fille d'icelle Salmon, et quant à Renée Gouesbault fille de deffunts Louys Gouesbault et Barbe Lefebvre sa femme, la fera ratifier lors qu'elle sera en âge,* »

6-François THIBAUT marchand à La Jaille en 1595

7-Barbe LEFEBVRE †/mai 1595 x Louis **GOUESBAULT** †/mai 1595

71-Renée GOUESBAULT † après mai 1595

Pierre Lefebvre, père de François, Marie et Marguerite

On connaît Pierre Lefebvre par le baptême de Jean Jollivet à Angers saint Maurice en 1595, dans lequel la marraine est « **Marguerite Lefeuvre (s) fille de deffunt honneste homme Pierre Lefeuvre** »

En vertu de la succession de 1595 d'une part, et des baptêmes Jollivet, d'autre part, on peut considérer que ses enfants sont François, Marie épouse Jollivet et Marguerite.

La succession de 1595 ne donnait aucun rang dans l'énumération des héritiers mais il y avait 5 branches puisqu'ils ont droit au cinquième. Donc, en mettant ainsi Pierre Lefebvre au même rang que Marguerite Lefebvre épouse vers 1560 de Raphaël Buscher, on a cohérence de dates.

Pierre LEFEBVRE †/1595

¹⁰ Antoine LEFEBVRE x Marguerite NOGUETTE

1-Perrine LEFEBVRE °Cherré 15 juillet 1591 Filleule de Michel Doissin et de Perrine Rouverays

2-Simon LEFEBVRE °Cherré 4 septembre 1597 Filleul de Jacques Portier, Simon Defaye et Marie Anne Rouze

Antoine Lefebvre est parrain à Cherré le 12 mai 1601 de Jacques Daguenet

Un autre Antoine LEFEBVRE x Geneviève SOUVESTRE

1-Jacques LEFEBVRE °Cherré 1er septembre 1604 Filleul de Jacques Lefeuvre, Marie Anne Merais Fousier femme de Mathurin Saillais

1-François LEFEBVRE¹¹ † après mai 1595 « Greffier¹² en la juridiction des juges et consuls des marchands estably pour le roy à Angers et y demeurant »

2-Marie LEFEBVRE † après mai 1595 x Etienne **JOLIVET** Dont postérité suivra

3-Marguerite LEFEBVRE Citée en 1595 dans la succession, et aussi marraine, et ce, alors sans alliance.

Marie Lefebvre x ca 1583 Etienne Jollivet

Contrat de mariage d'Etienne Jolivet et Marie Lefebvre : Angers 1580. Ce contrat de mariage est long, mais en fait une unique curieuse clause occupe 4 pages. Elle est curieuse, car durant ces 4 pages, le frère de Marie Lefebvre, François, prend de multiples précautions vis à vis de Marie et son futur époux, car il ne leur fait pas un don mais en fait un prêt, d'un tiers d'une maison dont ils ont hérité tous les 3 (Marie, François et Marguerite). Je précise qu'on découvre que c'est en fait un prêt car il demande ensuite remboursement immédiatement que Marie aura touché une succession. Et là, le document ne précise par quelle succession elle est en droit d'attendre ainsi. En fait les parents sont décédés, donc sans doute un oncle ou une tante ? En tous cas, ce gentil frère de Marie, occupe 4 pages du document en précautions pour se faire rembourser de son avance, et il n'hésite pas à faire répéter plusieurs fois la même chose au notaire. Et Marie n'a rien d'autre à apporter en mariage que ce prêt. Si ce n'est que l'on peut raisonnablement penser qu'elle possède tout de même un tiers de la dite maison, mais ceci n'est nullement précisé dans ce qu'elle apporte, tant le frère n'a pensé qu'à sa clause occupant tout l'acte. Je situerais donc Marie dans la petite bourgeoisie. « Le 25 novembre 1580¹³ en l'après dîner dudit jour comme ainsi soit que en traitant et accordant le mariage estre fait et accompli entre Me Estienne Jollyvet praticien en cour laye, fils de deffunt honneste personne René Jollyvet et de honneste femme Françoise Onyllon d'une part, et **honneste fille Marie Lefebvre fille de deffunts Pierre Lefevre et Jacquine Deneschau** demeurant en la maison de honorable homme Olivier Cupif recepveur des tailles de l'élection d'Angers d'autre part, auparavant aucunes bénédictions nuptiales fussent faites en faveur dudit futur mariage ont esté faits les accords pactions et conventions qui s'ensuivent, pour ce est-il que en la cour royal d'Angers et de monseigneur duc d'Anjou endroit etc par devant nous Pierre Falloux notaire d'icelle personnellement establys ledit Me Estienne Jolyvet demeurant en la paroisse de la Trinité de ceste ville d'Angers d'une part, et ladite Marie Lefebvre et encores **François Lefebvre frère germain de ladite Marie** Lefebvre demeurant en la paroisse de saint Michel du Tertre d'Angers d'autre part, soubzmettant etc confessent avoir fait les accords et pactions conventions et promesses de mariage qui s'ensuivent, c'est à savoir que ledit Me Estienne Jolyvet o l'autorité présence et consentement de ladite Onyllon sa mère et de sires Jehan et Robert les Jolyvets ses cousins germains demeurants en la paroisse de st Maurice d'Angers a promis et par ces présentes promet espouser en face de sainte église la dite Marie Lefebvre si tôt que l'un en sera requis par l'autre tout légitime empeschement cessant, et en pareil a icelle Marye Lebevre o l'autorité présence et consentement dudit recepveur des tailles et par l'advis de honorable homme Me Pierre Ogereau licencié ès loix adavocat à Angers, sire Jehan Luard ? marchand, Jehan Corbeau demeurant audit Angers, dudit François Lefebvre promis et promettent prendre à mary et espoux ledit Me Estienne Jolivet aussi toutefois et quantes que l'un en sera requis par l'autre, en faveur et contemplation duquel mariage et lequel n'eust aultrement esté fait ce sont lesdits futurs espoux pris et prennent avecques tous et chacuns leurs droits présents et à venir, et aussi en faveur dudit mariage qui aultrement n'eust esté fait ne consenty a ledit François Lefebvre voulu et consentu veult et consent que lesdits futurs espoux jouissent de la tierce partie d'une maison située en la rue Baudrière d'Angers appartenant auxdits François, Marye et Marguerite Les Fevres, à titre successif de ladite deffunte Deneschau ou de la tierce partie des deniers procédant de la vente d'icelle maison et de la part et portion qui peut luy appartenir et appartient audit François Lefebvre, lequel François Lefebvre a dès à présent

¹¹ parrain à Angers St Maurice le 2 novembre 1598 « fut baptisé Loys fils de François Tabary et Marguerite Dupont et furent parrains Loys Tabary grand père dudit Loys et Me François Lefebvre greffier des marchands d'Angers, Guillemine Gervais grand mère »

¹² selon la succession de 1595 ci-dessus

¹³ AD49-5E5 devant Falloux notaire royal Angers

comme dès lors et dès lors comme dès à présent voulu et consenty veult et consent que ladite maison soit vendue pour des deniers qui en proviendront en jouir par lesdits futurs conjoints pour la portion dudit François Lefebvre et tout ainsi qu'il eust fait ou peu faire, et à ceste fin a iceluy François Lefebvre promis et accordé consenty et vérifié telles procurations jugements et ... qu'il sera requis et qu'il sera nécessaire avoir pour parvenir à ladite vendition, réception des deniers qui en proviendront procéder et de toutes aultres choses à ce requises et nécessaires, les fruits et revenus de laquelle tierce partie de maison audit Me François appartenant ou deniers qui en pourront procéder lesdits futurs époux auront et en jouiront comme à eulx appartenant, et moyennant ces présentes qui aultrement n'eussent esté faites jusques à la prochaine succession qui pourra cy après eschoir à ladite Marye Lefebvre qui sera suffisante pour rembourser ledit François Lefebvre de la part et portion des deniers que lesdits futurs ont consenti recevoir de ladite maison, ou deniers qui en procéderont pour la portion dudit François, et laquelle succession eschue ledit François prendra pareille somme de deniers que lesdits futurs conjoints recevront de la vente de ladite tierce partie de maison, ou bien lesdits futurs conjoints rendront audit François pareille somme de deniers qu'ils auront reçu de la vendition de ladite maison pour la part dudit François ... et les futurs conjoints ne pourront prendre aucune chose de la dite future succession que au préalable ils n'aient remboursé audit François les deniers qu'ils auront reçu de ladite maison pour la part dudit François, et si les deniers de ladite succession eschue à ladite Marye ne sont suffisants pour faire ledit remboursement en ce cas ledit François attendra jusques à la succession ce qui restera dudit remboursement des deniers qui procéderont de la tierce partie de ladite maison pour la part de ladite Marie y en aura et demeurera audit Me Estienne Jolyvet la somme de 43 escuz pour don de nopces et le reste desdits deniers procédant de la vente de ladite maison pour la part de ladite Marie demeurera et sera censée et réputée le propre matrimoine de ladite Marie Lefebvre, pour lequel reste de deniers censés et réputés le propre matrimoine de ladite Marie iceluy Me Estienne Jollyvet a promis et promet par ces présentes mettre et convertir lesdits deniers en acquêt d'héritage qui sera censé et réputé le propre matrimoine d'icelle Marie Lefebvre et à faulte de faire ledit acquêt, ledit Me Estienne Jolyvet a constitué et constitue par ces présentes sur tous et chacuns ses biens rente annuelle et perpétuelle à ladite Marie ses hoirs etc à la raison du deux escuz 6 sols 8 deniers, payable ladite rente par les demies années, icelle rente admortissable 2 ans après la dissolution dudit mariage par ledit Me Estienne Jolyvet ses hoirs etc en rendant le principal et arrérages qui en pourroient estre deuz, icelle rente payable par les demies années comme dit est jusques audit admortissement, et a ledit Me Estienne Jolyvet constitué et constitue douayre sur tous et chacuns ses biens à ladite Marye suivant la coustume de ce pays d'Anjou, auxquelles promesses et accords et tout ce que dessus est dit tenir etc dommages etc obligent ledit Me Estienne Jollyvet, Marye et François Lefebvre eulx leurs hoirs biens et choses à prendre vendre etc renonçant etc foy jugement et condamnation etc fait et passé audit Angers maison dudit recepveur Angers en présence de sire **Marin Corbeau Pierre Goullay marchand demurant audit Angers parens de ladite Marye**, aussi en présence de honorable homme et sage Me Jehan Bignon licencié ès droits advocat audit Angers tesmoins »

L'acte notarié de 1588 (cf ci-après) le donne « **Me Estienne Jolivet greffier de la juridiction consulaire des marchands Angers y demurant** »

Marie LEFEBVRE † après mai 1595 **[que l'on peut supposer fille de Pierre car au baptême de son fils Jean en 1595, la marraine est « Marguerite Lefeubvre (s) fille de defunt honneste homme Pierre Lefeubvre »]** x Etienne JOLIVET † après mai 1595

- 1-Etienne JOLIVET °Angers St Maurice 22 janvier 1584 « fut baptisé Estienne fils de sire Estienne Jolivet et Marie Lefebvre parrains honorables hommes sire Jehan Grudé et Pierre Jolivet (s) marraine honneste fille Françoise Joyau »
- 2-Marie JOLIVET °Angers St Maurice 5 août 1585 « fut baptisée Marie fille de Estienne Jolivet et de Marie Lefeuvre et fut parrain honneste homme Jehan Jolivet marraines Michelle Colpin et Mine Pinot »
- 3-Antoinette JOLIVET °Angers St Maurice 26 janvier 1587 « a esté baptisée Antoinette Jolivet fille de Estienne Jolivet et Marie Lefebvre et le parrain Pierre Serize et les marraines Antoinette Morisset et Françoise Menard »

- 4-Pierre JOLIVET °Angers St Maurice 23 juin 1588 « fut baptisé Pierre Jollivet fils de Me Estienne Jollivet greffier des marchands et de Marie Lefeuvre sa femme et fut parrain honorable homme Pierre Erqueu marchand demeurant à La Croix Verte en Bressigné et Me Laurent Nicollon greffier de la Prévosté de ceste ville marraine honneste fmmme Perrine Dorléans veufve de deffunt Jehan Grudé vivant ? de ceste ville »
- 5-Etienne JOLIVET °Angers St Maurice 8 janvier 1590 « fut baptisé Estienne Jollivet fils de Estienne Jolivet greffier des marchands d'Angers, et sont ses parrains et marraine Mathurin Jolivet, **François Lefebvre** et Marie Jolivet fille de deffunt Pierre Jolivet vivant marchand de ceste ville d'Angers »
- 6-Marie JOLLIVET °Angers St Maurice 8 juillet 1592 « fut baptisée Marie fille de honorable homme Estienne Jollivet et de Marie Lefeubre et a esté parrain honorable homme Jehan Chotard et marraines honnestes dames Marie Tard et Julienne Nevineau »
- 7-Marie JOLLIVET °Angers St Maurice 12 octobre 1593 « fut baptisée Marie fille de honneste homme Estienne Jollivet et honneste femme Marie Lefebvre le parrain fut honneste homme Abel Avril, ses marraines honnestes femmes Marie Nepveu et Marcelle Poulet »
- 8-Jean JOLLIVET °Angers St Maurice 10 juillet 1595 « fut baptisé Jehan fils d'honorable homme Estienne Jollivet et d'honneste dame Marie Lefeuvre son espouse, et ont esté parrains honorables hommes Jehan Grymaudet marchand de draps de soye et François Grudé aussi marchand de draps de laine et honneste dame **Marguerite Lefebvre (s) fille de deffunt honneste homme Pierre Lefeuvre [probablement tante maternelle]** »
- 9-Agathe JOLLIVET °Angers St Maurice 2 février 1598 « fut baptisée Agathe fille de honorables pesonnes Estienne Jollivet greffier des marchands et Marie Lefeuvre et a esté parrain honorable homme Jehan Jollivet et marraines honorables dames **Agathe Besnard (s) femme de honorable homme François Lefeuvre [probablement tante maternelle]** et Anne Aveline femme d'honorable homme René Jollivet »
- 10-Marie JOLLIVET °ca 1606 x ca 1628 François **COULOT** Dont postérité suivra

Marie Jolivet x ca 1628 François Coulot

Marie JOLLIVET °ca 1606 x ca 1628 François **COULOT**

- 1-Geoffroy COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 12 juin 1629 « Geoffray fils de François Coullot et de Marie Jollivet sa femme ... a esté parrain messire Goeffray Margotin vicaire de st Sauveur et marraine Françoise Huau femme de René Coullot qui a dit ne signer »
- 2-Louise COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 21 juillet 1630 « Louyse fille de François Coullot dit le Verger et de Marie Jollivet paroissiens de céans à présent, a esté baptisée par nous et a esté parrain monsieur Jollivet frère de ladite Jollivet soubzsigné, et damoiselle Céleste Depaigné »
- 3-Pierre COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 30 août 1632 « a esté présenté aux fons baptismaux de céans Pierre fils de François Coullot et de Marie Jolivet sa femme auquel nous avons administé les cérémonies du Saint Sacrement de baptesme par ce qu'il auroit esté baptisé en la maison de sesdits père etm ère par vénérable frère André religieux du couvent de Saint François des angers le 18 août 1632, et a esté parrain Pierre de Scépeaux escuier sieur d'Espeaux et marraine Helisabeth de Chessé épouse de Urbain de Saint Offange écuier sieur de la Jaille »
- 4-Isabelle COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 19 décembre 1633 « Isabelle fille de François Coullot et de Marie Jollivet a esté baptisée par nous vicaire soubzsigné et a esté parrain vénérable et discret frère Jean Espinard prieur curé de St Sauveut et marraine Isabelle de Ceche dame de la Jaille »
- 5-Françoise COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 3 février 1636 « Françoise Coullot fille de François Coullot et de Marie Jollivet a esté baptisée ... et a esté parrain Christophe Rouillé et marraine Françoise Louveau »
- 6-Marie COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 20 juin 1639 « Marie fille de François Coullot et de Marie Jollivet a esté baptisée ... et a esté parrain discret missire René Beaumont prêtre chapelain de st Eutrope, et marraine Jeanne Thierry »
- 7-Marie COULLOT °Saint Sauveur-de-Flée 6 février 1644 « Marie Coullot fille de René (sic) et Marie Jollivet a esté baptisée par moy ... a esté parrain Thybault Legay escuier sieur de Theilleul et marraine damoiselle Jacqueline Goussault épouse de monsieur du Chemin »

autres Lefebvre à Cherré, mais non liés :

Guillemine LEFEBVRE †Cherré 15 mars 1608 « «décéda Guillemine Lefebvre en son vivant femme de Pierre Defais, fut enterrée en petit cimetière »

Jacquine LEFEBVRE †Cherré 21 septembre 1606 « le jour st Mathieu a décédé Jacquine Lefebvre en son vivant femme de Jacques Provost demeurante au bourg de Cherré a esté ensépulturé au petit cimetière »

Pierre LEFEBVRE x Perrine RAFRAY

1-Jacques LEFEBVRE °Cherré 30 septembre 1599 Filleul de Jacques Salmon, Nouel Guenier et Catherine Genoël fille de monsieur de la Loueterye

2-Jean LEFEBVRE °Cherré 24 juin 1606 Filleul de Jean Hunault greffier et Marie Anne Nouvelle

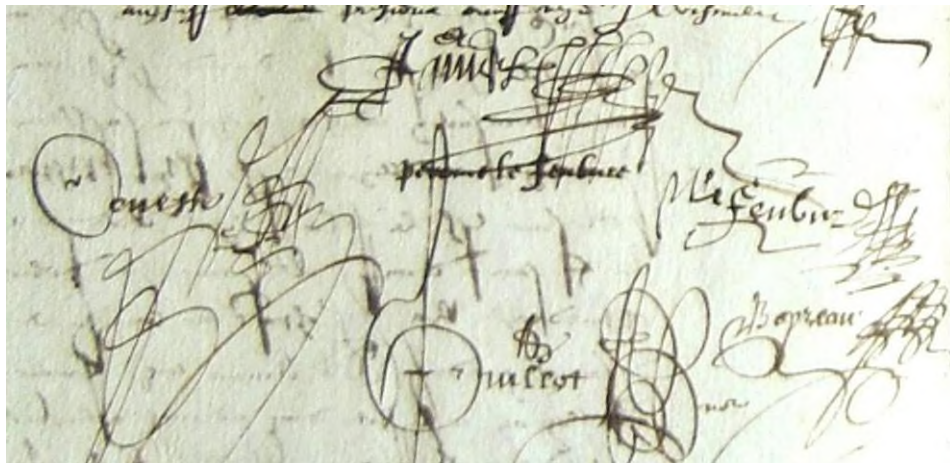
Mathurin LEFEBVRE x Cherré 30 octobre 1643 Hélène BLOUIN « ont esté faites les épousailles en l'église st Pierre de Cherré de Mathurin Lefebvre et de Elaine Blouin par Me Toussaint Lefebvre »

Mathurin Lefebvre en parenté avec Pierre Jamet, Angers 1607

Hélas, si l'acte évoque bien la raison de parenté, il ne précise pas laquelle : « Le 24 janvier 1607¹⁴ avant midy furent présents et personnellement establis honneste homme Me Pierre Jamet sieur de Rochette demeurant Angers paroisse de la Trinité d'une part, et **Mathurin Lefebvre marchand et Marie Lefebvre sa soeur séparée de biens d'avec Jean Cornu** son mary absent et autorisée par justice à la poursuite de ses droits, demeurant en cete ville paroisse st Morice d'autre, soubzmettant lesdites parties respectivement mesmes lesdits les Febvres chacun d'eulx seul et pour le tout sans division de personne ne de biens confessent avoir transigé et accordé comme s'ensuit des différends et procès qui estoient entre eulx sur les demandes que faisoient ledit Jamet audit Mathurin Lefebvre qu'il luy payat les intérests à luy deubz et adjudés de la somme de 312 livres en quoy ledit **Mathurin Lefebvre et Mathurin Lefebvre lesné son père estoient solidairement tenus et obligés vers ledit Jamet par obligation pour cause de prest passée par deffunt Chauveau notaire de ceste cour le 4 juillet 1587** et pour les procédures faites à sa requeste contre lesdits les Febvres et en conséquence du jugement par luy obtenu contre eulx, jusques au jour dy paiement du sort principal par la (perte) d'un grand bateau avec son équipage vendu par ledit Lefebvre à Simon Mesnil faite par monsieur le lieutenant général d'Anjou le 17 mars 1605 ensemble les despens et frais par ledit Jamet faits à la poursuite et recouvrement desdits deniers et avoir la somme de 75 livres restant de 41 escuz deux tiers contenue par cedulle dudit Lefebvre le jeune datée du 1er mai 1597, offrant desduire et rabattre sur lesdites sommes la somme de 16 livres tz pour certaine vente de gros bois faite par ledit Lefebvre lors qu'ils avoient leur grand bateau pour ledit Jamet depuis Neufville jusques en ceste ville, et néanlmoins attendu la parenté d'entre eulx et les ... et fortune ... lesdits les Febvres offrent ce ... de partie ... le surplus et sur ce ont accordé ce que s'ensuit, c'est à savoir que pour tout ce que ... deub audit Jamet par lesdits Lefebvre tant desdits intérests et despends que frais ... à la prière et requeste desdits Lefebvre attentu la parenté d'entre eux pour l'amitié qu'il leur porte et pour aucune cause et raison à ce le mouvant s'est contenté et contente de la somme de 24 livres tz jaczoit que les sommes dues montassent et reviennent à bien davantage et le reste et surplus leur a donné quité et remis, donnt quitte et remet principal et surplus auxdits Lefebvre ce stipulant et acceptant, aussi de ce que ils et chacun d'eux seul et pour le tout sans division etc ont promis demeurent et sont obligés luy paier et bailler en ceset ville la somme de 24 livres dedans le jour et feste de Notre Dame Angevine prochainement venant, et en a ladite Perrine fait et fait son propre fait et debte et audit paiement s'est obligée solidairement comme dit est, même suivant et conséquence du jugement enregistré par Coiscault, par ce que ledit Jamet n'auroit accepté ce présent que autrement il n'eust fait, et moyennant cesdites présentes sont et demeurent lesdits Lefebvre quittes libérés et deschargés vers ledit Jamet qui les a quittés et quitte de ce qu'ils luy pouvoir debvoir de reste tant dudit principal que intérests et frais et reste du contenu en ladite cedulle exceptée seulement lesdits 24 livres restant cy dessus pour raison desdites obligations jugement et autres pieczes en leur force et vertu sans y déroger ne préjudicier ne aux droits et hypothèques d'icelles et aussi demeure ledit Jamet quitte vers lesdits Lefebvre de ladite voiture de bois et demeurent les parties hors de cour et de procès nuls et assoupis et terminés sans autre

¹⁴ AD49-5E5 devant Guillaume Guillot notaire royal à Angers

despens dommage ne intérêts de part et d'autre ce qu'ils ont stipulé et accepté et en sont demeurés d'accord par devant nous, auquel accord transaction obligation s'obligent lesdites parties erspectivement mesme lesdits Lefebvre chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens etc à prendre etc renonçant etc et par especial au bénéfice de division discussion et ordre etc et encore ladite Perrine au droit velleyen à l'espitre divi adriani à l'autenticque si qua mulier et à tous autres droits faits et introduits en faveur des femmes que luy avons donnés à entendre estre tels que quand femme se seroit obligée pour altruy mesme pour leur mary elles en peuvent estre relevées etc foy jugement condamnation etc fait et passé audit Angers »



mon ascendance à Raphaël Bucher x avant 1565 Marguerite Lefebvre

Le tout en Maine-et-Loire avant 1900, puis Nantes

- 15-Raphaël Bucher x avant 1565 Marguerite Lefebvre
- 14-Jacques Bucher x vers 1587 Jeanne Touchalleaume
- 13-Adrienne Bucher x Champigné 20 février 1618 Mathurin Treffoueil
- 12-Suzanne Triffouel x Champigné 18 février 1659 André Chevalier
- 11-René Chevalier x Angers Saint Michel du Tertre 9 juillet 1685 Henriette Bouet
- 10-Renée Chevalier x Marans 27 novembre 1714 Pierre Girardièrre
- 9-Pierre-Jean Girardièrre x La Pouèze 13 juillet 1744 Marie Ciret
- 8-Pierre-Jean Girardièrre x 1774 Perrine Morel
- 7-Pierre-Jean Girardièrre x Jeanne Petit
- 6-Pierre Girardièrre x La Pouèze 18 janvier 1831 Aimée Denis
- 5-Aimée Girardièrre x La Pouèze 16 mai 1854 François Allard
- 4-Louis Allard x Montjean-sur-Loire (49) 28 septembre 1882 Françoise Moreau
- 3-Madeleine Allard x Nantes (44) 23 septembre 1907 Edouard Halbert
- 2-mes parents
- 1-moi

descendance de Raphaël Bucher x avant 1565 Marguerite Lefebvre

Marguerite Lefebvre est inhumée à Cherré (canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, 49) « Le 17 octobre 1600 décéda honneste femme Marguerite Lefebvre en son vivant femme de deffunt Raphael Buscher, enterrée en l'église »

Selon Bernard Mayaud, « il est possible qu'il ait épousé en 1^{er} noces Symphorienne Pasqueraye »

Raphaël Bucher a manifestement un fils prénommé Michel, car cité comme « frère de Jacques » (celui qui suit)

Marguerite Lefebvre et son fils Raphael Buscher ont emprunté 66 écus, Cherré 1588 : « Le 7 novembre 1588¹⁵ en la cour du roy notre sire à Angers endroit personnellement établi **honneste femme Marguerite Lefebvre veufve de deffunt Rafael Buscher et Raphael Buscher son fils sergent royal demeurant en la paroisse de Cherré** soubzmettant etc chacun d'eulx seul et pout le tout sans division de personne ne de biens leurs hoirs confessent que combien que vénérable et discret Jehan Pasqueraye sieur de Cisse et Me **Estienne Jolivet [que l'on sait par ailleurs beau-frère de Marguerite Lefebvre]** greffier de la juridiction consulaire des marchands Angers y demeurant se soyent mis constitués et obligés et ayent ensemblement chacun d'eulx **seul et pour le tout tant en leur nom que pour et au nom et se faisans forts lesdits établis de ? Pasqueraye veufve de feu Symon Defaye** vers les religieux prieur et couvent du moustier et collège saint Nicolas les Angers la somme de 5 escuz deux tiers de rente hypothécaire pour la somme de 66 escuz deux tiers d'ecu sol payée content comme du tout apert par le contrat de ladite vendition et création passé par nous notaire et combien qu'il soit porté et contenu par ledit contrat que lesdits Pasqueraye et Jolivet ayent confessé avoie receu ladite somme de 66 escuz deux tiers et d'icelle tenus pour contents néanmoins la vérité est que lesdits Pasqueraye et Jolivet ne sont intervenus audit contrat de ladite vendition et création de ladite rente qu'à la prière et requeste desdits établis ... et pour leur faire plaisir, et ont lesdits établis mère et fils chacun d'eulx seul et pour le tout eu pris et receu ladite somme et n'en ont lesdits Jolivet et Pasqueraye ... rien receu de ladite somme ... et partant on iceulx établis chacun d'eulx seul et pout le tout promis et promettent auxdits Pasqueraye et Jolivet présents stipulant et acceptant paier servir et continuer pour le tout et de leurs propres deniers pour l'advenir auxdits de saint Nicolas ladite rente de 4 escuz 10 sols pour partie de ladite rente par les quartiers et termes portés par ledit contrat et de fournir de leurs propres deniers ... quittance de l'amortissement dedans 4 ans prochainement venant d'eladite somme de 12 livres 10 sols de ladite rente dedans ledit temps et en tirer et mettre hors lesdits Pasqueraye et Jolliver et leur en bailler et fournir acquit quittance descharge vallable dudit principal et arrérages de ladite rente et les en garantir acquiter libérer descharger et rendre quites et indemnes le dit Jean Pasqueraye et Jollivet ce qu'ils ont stipulé et accepté et à ce tenir etc obligent lesdits établis eulx et chacun d'eulx seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs hoirs etc renonçant etc et par especial on lesdits établis renoncé au bénéfice de division, discussion d'ordre etc et ladite Lefebvre au droit velleien et à l'epistre du divi adriani à l'autentique si qua mulier et à tous autres droits faits et introduits en faveur des femmes que luy avons donné à entendre estre tels que femme ne peult s'obliger ne pour autrui intercéder mesmes pour son mari ni elle le faisoit elle en seroit relevée sinon que par express et de don propre vouloir elle y est renoncé, foy jugement condamnation, fait et passé audit Angers après midi présents Maurice Leprince et Pierre Salle demeurant Angers tesmoins, ladite Lefebvre a dit ne savoir signer »

Raphaël Buscher,
le 7 novembre 1588
(acte ci-dessus)

¹⁵ AD49-5E36 devant Mathurin Lepelletier notaire royal Angers

Raphaël BUCHER †/1587 x avant 1565 Marguerite LEFEBVRE †Cherré 17 octobre 1600

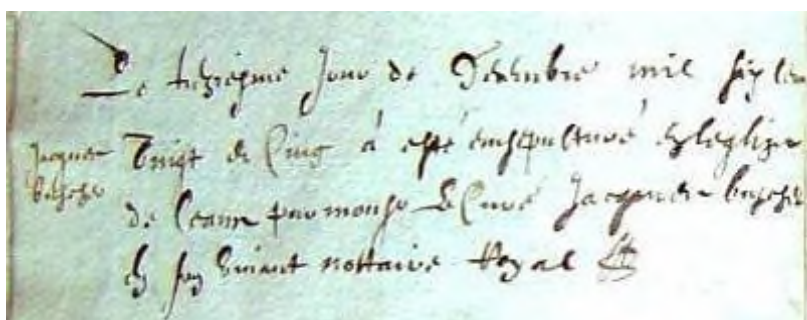
1-Raphaël BUSCHER cité dans l'acte notarié de 1588 avec sa mère

2-Jacques BUCHER S^r du Cerisier (en 1598) †Champigné 13.2.1625 x Champigné [23.8.1587] Jeanne TOUCHALLEAUME Dont postérité suivra

3-François BUCHER †Cherré 12 novembre 1602 **prêtre** « Cherré, le 12 novembre 1602 décéda vénérable et discret Me François Buscher prêtre chapelain de Notre Dame de Bon Port desservy en l'église de Cherré - le mesme jour avoit célébré la messe mourut de mort subite - comme la mort est certaine et l'heure d'icelle incertaine »

Jacques Bucher x vers 1587 Jeanne Touchalleaume

Jacques Buscher est N^{re} royal comme on le voit sur son acte de décès ci-contre, inhumé dans l'église de Champigné. Il faut souligner que cette famille donnera toujours des notaires royaux, charge qui était supérieure à celle de notaire seigneurial.



Champigné

« Le treziesme jour de decembre mil six cent / vingt et cinq a esté ensepulturé en l'église / de céans par monsieur le curé Jacques Busher / en son vivant nottaire royal »

Selon Bernard Mayaud, il serait S^r du Cerisier (en 1598 selon B. Mayaud) mais aucune mention vérifiable n'a été trouvée à ce jour pour confirmer cette mention concernant Jacques Buscher.

En particulier, dans le registre paroissial de Champigné, il est toujours nommé « Jacques Buscher » lorsqu'il est parrain : le 14 avril 1597 de Laurent Duboys - le 4 mars 1598 de Jean Garnier (il signe et c'est sa plus ancienne signature) - le 1^{er} octobre 1598 - le 8 mai 1599 de Simon Piette - le 16 octobre 1599 de Sébastienne Levenier - le 2 février 1602 de Mathurin Lemasson.

Signature de Jacques Buscher,
parrain à Champigné le 4 mars 1598

Selon Bernard Mayaud, la date de mariage est incertaine. En effet, elle est seulement donnée par un feudiste dont les sources sont invérifiables, qui donne « C^t de mariage D^{vt} Terrier N^{re} à Champigné le 23 juillet 1587 » (BM Angers)

Le couple a au moins 10 enfants. Le registre paroissial ne commence qu'en 1596, puis on trouve 7 baptêmes de août 1597 à mai 1605. Manifestement Charlotte, Pierre et Claude sont nés avant 1596. Les parrainages des enfants sont le plus souvent les nobles demeurant à Champigné, d'où la richesse des prénoms des enfants donnés par ces parrains et marraines : Charlotte, Adrienne, Anselme etc...

Il faut souligner que Champigné possède un répertoire manuscrit ancien, commençant aussi en 1596, qui donne Nom, prénom, nom du père et n° du folio. Or, curieusement, le prêtre qui l'a rédigé a commis une erreur de lecture car il donne f°35 un Jacques Buscher fils de Jacques, alors que l'acte dit « Le 3 mai 1603 a esté baptisé Jacques fils de Jacques Bergère et de Mine (blanc) son espouse le parrain Guillaume Coquereau la marrains Marguerite Souvestre ». Non seulement il y a erreur de patronyme, prénom de mère différent, mais l'intervalle génésique entre Anselme en novembre 1602 et Perrine en janvier 1604, ne laisse aucune place à une naissance en 1603 ! Ce baptême n'a donc rien à voir avec Jacques Buscher.

Jeanne Touchaleaume est inhumée « dans l'église, femme de Me Jacques Buscher »

Jacques BUCHER †Champigné 13 février 1625 Fils de Raphaël BUCHER et de Marguerite LEFEBVRE x Champigné [23.8.1587] Jeanne TOUCHALLEAUME †Champigné 4.1618 Fille de Charles, **charpentier**, et de Marie Gandon [Voir famille TOUCHALEAUME](#)

- 1-Charlotte BUCHER °avant 1596 †Champigné 18.6.1633 x Champigné 9.2.1610 Julien **TREFFOUEL** [Dont postérité suivra](#)
- 2-Pierre BUCHER °avant 1596 †/1643 x Soeudres 21.10.1614 Louise LE THAYEUX [Dont postérité suivra](#)
- 3-Claude BUCHER (g) °avant 1596 †/1642 x avant 1625 Jeanne LEVESQUE [Dont postérité suivra](#)
- 4-Jeanne BUCHER °Champigné 12 août 1597 « fut baptisée sur les saints fons du baptême de l'église paroichiale de Champigné Jehanne fille de Jacques Buscher et de Janne Touchalleaume sa femme, et a esté le parrain noble homme Jehan de Charnacé sieur prieur du prieuré de Champigné, les marraines damoiselle Marie de Launay et damoiselle Jehanne de Charnacé »
- 5-Adrienne BUCHER °Champigné 17 juillet 1598 « fut née et baptisée sur les saints fons de baptiesme de l'église de Champigné Adrienne fille de Jacques Bucher et de Jehanne sa femme et ont esté les marraines Adrienne de Charnacé et mademoiselle de la Brière le parrain Jenescay qui (sic) Morinière – en marge : Adrienne la Buschère » x Champigné 20.2.1618 Mathurin **TRIFFOUEL** [Dont postérité suivra](#)
- 6-Bastienne BUCHER °Champigné 6 février 1600 « fut née et baptisée sur les saints fons de baptême de l'église de Champigné Bastienne fille de Jacques Buscher et de Janne Tuschallaume son épouse et ont été le parrain et marraines chacuns de noble homme haut et puissant seigneur Jacques de Charnacé écuyer S^r de Charnacé et de Gatines, et Toynette femme de Hector Gareau et Bastienne Fuzelier demeurant pour lors à la maison seigneuriale de la Hamonnière ».
- 7-Jeanne BUCHER °Champigné 24.8.1601 Filleule de Me Jehan Chardon bachelier et curé de la paroisse, et de Claude (f) Gohori
- 8-Anselme BUCHER S^r du Cerisier (Châteauneuf ?, 49) et du Latay (le Haut-Lattay, Ménil, 53) °Champigné 20 novembre 1602 †Champigné 14.9.1664 « a esté baptisé Anselme filz de Jacques Buschet et de Jeanne Touchaleaume son espouse, le parrain noble homme Anselme de Girard escuyer sieur de Ballée, la marraine damoiselle Loyse de Charnacé fille de hault et puissant Jacques de Charnacé seigneur dudit lieu » x Chenillé-Changé 25.1.1629 Renée JANVIER [Dont postérité suivra](#)
- 9-Perrine BUCHER °Champigné 4 janvier 1604 « Le 4^e jour de l'an 1603 *[le prêtre a fait une erreur sur les 2 premiers actes de l'année, mais le 3^e acte est bien écrit « février 1604 » et l'intervalle avec Anselme qui précède est donc bien de 13 mois]* a esté baptisée Perrine fille de Jacques Buscher et de Jeanne Tuschalleaume son espouse le parrain Jean Mondière S^r de la Coudre la marraine Julienne Gandon »
- 10-Claude (f) BUCHER °Champigné 3 may 1605 « fut baptisé Claude fille de Jacques Bucher et Jeanne Touchaleaume parrain noble homme Jacques de Charnacé écuyer marraine dame Claude Leroux »

Charlotte Bucher x1610 Julien Treffouel

Charlotte Buscher est née avant le début du registre paroissial de Champigné, qui commence en 1596. Elle apparaît en tant que marraine à Champigné le 9 avril 1600 de Charlotte Marchais fille d'Antoine et Marie Bodere et y est dite « Charlotte la Buchère » - et toujours en 1600 de Charlotte Foussier fille d'André et Andrée Allard

Charlotte BUCHER °avant 1596 †Champigné 18.6.1633 [Fille de Jacques BUCHER et de Jeanne TOUCHALLEAUME](#) x Champigné 9.2.1610 Julien **TREFFOUEL**

- 1-Anselme TREFFOUEL °Champigné 12.2.1627 Filleul de Anselme Bucher N^{re} royal *[oncle maternel]* et de Marie Treffouiel *[tante paternelle]*
- 2-Urbain TRIFFOUEIL °Champigné 13.12.1621 Filleul de Claude Buscher *[oncle maternel]* et de Adrienne Buscher *[tante maternelle]*
- 3-Julien TRIFFOUEIL °Champigné 10.4.1623 Filleul de Mathurin Triffoueil (s) et de Jehanne Levesque
- 4-Julien TREFFOUEL °Champigné 29.10.1628 Filleul de h.h. Pierre Drouet et de Renée Godebille
- 5-Charlotte TRIFFOUEL °Champigné 19.10.1632 Filleule de René Lefebvre (s) et de Jeanne Rousseau (s)

Pierre Bucher x1614 Louise Lethayeux

Pierre BUCHER †/1643 Fils de Jacques BUCHER et de Jeanne TOUCHALLEAUME x Soeudres 21.10.1614 Louise LE THAYEUX

- 1-Marguerite BUCHER °Chenillé-Changé 27.10.1615

Claude Bucher x avant 1625 Jeanne Levesque

Il est M^d sur le b de 1635

Claude BUCHER (g) †/10.1647 Fils de Jacques BUCHER et de Jeanne TOUCHALLEAUME †/1642 x Jeanne LEVESQUE †Champigné 3.5.1644

- a-Renée BUCHER °Champigné 15.2.1625 Filleule de h.h. Jacques Buscher (s) et de Renée Royné x Champigné 7.6.1642 Pierre **RIGAULT** Fils de Gilles et de Claude Besnier. *Hôte du Plat d'Etain à Querré*
- b-Charlotte BUCHER °Champigné 4.11.1625 Filleule de Claude Theullier (s) et de Charlotte Buscher x Cherré 29.10.1647 Pierre **RIGAULT** Dont postérité suivra
- c-Jacques BUCHER °Champigné 9.10.1627 Filleul de Anselme Buscher N^{re} royal *[oncle paternel]* et de Adrienne Buscher *[tante paternelle]*
- d-Françoise BUCHER °Champigné 6.1.1629 Filleule de Simon Gandon et de Françoise Gandon
- e-Claude (f) BUCHER °Champigné 6.5.1630 Filleule de Estienne Levesque (s) et de Renée Levesque
- f-Louis BUCHER °Champigné 9.2.1632 †/1696 Filleul de Louis Delaunay écuyer S^r de la Malremière et de D^{elle} Marie de Charnacé x Cherré 7.1.1659 Renée CHEVALIER Dont postérité suivra
- g-Etienne BUCHER °Champigné 10.2.1633 Filleul de h.h. Estienne Levesque M^d à St Denis d'Anjou et de Renée Levesque D^t à Sablé
- h-Charles BUCHER °Champigné 14.2.1634 Filleul de Charles Gandon S^r de la Vallée et de h. fille Renée Gandon
- i-Claude BUCHER °Champigné 4.6.1635 Filleul de h.h. Jehan Sourdrille M^d D^t à Angers et de D^{elle} Jehanne de La Vallée (s)
- j-Mathurin BUCHER °Champigné 21.6.1636 Filleul de Louis Pancelot M^d D^t à Cherré et de Charlotte Tessé
- k-Claude (g) BUCHER °Champigné 22.10.1636

Charlotte Buscher x1647 Pierre Rigault

Charlotte BUCHER °Champigné 4.11.1625 Fille de Claude BUCHER et de Jeanne LEVESQUE x Cherré 29.10.1647 Pierre **RIGAULT** °Querré Fils de †Mathurin et de [?] Letessier

- 1-Mathurin RIGAULT °Champigné 15.1.1649 Filleul de Mathurin Letessier prêtre à Querré et de Madame Renée Pancelot D^t à Cherré
- 2-Pierre RIGAULT °Champigné 16.3.1651 Filleul de Anselme Buscher N^{re} royal et de h. fille Nicolle Marin
- 3-Françoise RIGAULT °Champigné 13.10.1655 Filleule de Hercule de Launay écuyer S^r de la Brosse et de h. fille Françoise Buscher
- 4-Renée RIGAULT °Champigné 30.9.1658 Filleule de Louis Buscher et de Renée Buscher

- 5-Renée RIGALT °Champigné 10.6.1660 Filleule de André Chevalier et de h. fille Renée Tremblay
6-Julien RIGALT °Champigné 20.7.1661 Filleul de Julien Trefoueil N^{re} et de h. fille Marie Rigault
7-Françoise RIGALT °Champigné 27.5.1664 Filleule de Anselme Buscher S^r du Lattay et de Renée Chevalier femme de Louis Buscher **pintier**
8-Suzanne RIGALT °Champigné 15.7.1666 Filleule de Jacques Pancelot (s) et de Suzanne Buscher femme de André Chevalier **N^{re} et arpenteur**

Louis Bucher x1659 Renée Chevalier



Louis Buscher est **M^d pintier** (sur le b de son fils Claude en 1664)

« Le 7.1.1659 mariage à Cherré de Louys Buscher fils de †Claude et de †Jeanne Levesque de Querré, avec Renée Chevalier fille de †René et de †Ester Pancelot de Cherré, signatures ci-contre : Louis Bucher (l'époux), Pierre Rigault et autre Pierre Rigault (beaux-frères de l'époux), Anselme Buscher (cousin germain de l'époux, qui met encore un S à Buscher), André Chevalier (frère de l'épouse), Louis Pancelot et Jacques Pancelot (oncles de l'épouse) »

Ces 4 familles, Buscher, Rigault, Chevalier et Pancelot, ont plusieurs alliances croisées et cet acte l'illustre à merveille.

- Louis BUCHER** °Champigné 9.2.1632 †1696 Fils de Claude BUCHER et de Jeanne LEVESQUE x Cherré
7.1.1659 Renée CHEVALIER Fille de René et de Esther Pancelot
1-Louis BUSCHER °Champigné 23.11.1659 Filleul de h.h. Pierre Rigault de Querré et de h. fille Jacqueline Chevalier de Cherré
2-Renée BUSCHER °Champigné 24.11.1661 Filleule de h.h. André Chevalier et de h. fille Marie Rigault
3-Claude BUCHER °Champigné 5.11.1664 †Champigné 9.8.1706 Filleul de h.h. Urbain Triffoueil (s) et de h. femme Suzanne Triffoueil femme de h.h. André Chevalier **N^{re} royal** x1 Gené 22.11.1689 Perrine MELOIS x2 Champigné 29.7.1695 Andrée HAMON Dont postérité suivra
4-Adrienne BUSCHER °Champigné 20.7.1667 Filleule de Anselme Buscher S^r du Lattay et de Adrienne Trifoil
5-Françoise BUCHER °ca 1671 x Champigné 16.10.1696 François **RAFFRAY** Dont postérité suivra

Claude Bucher 1x p. Melois 2x A. Hamon

Descendance transmise par Alain BAZOT en 2005

- Claude BUCHER** °Champigné 5.11.1664 †Champigné 9.8.1706 Fils de Louis BUCHER et de Renée CHEVALIER x1 Gené 22.11.1689 Perrine MELOIS x2 Champigné 29.7.1695 Andrée HAMON †Champigné 30.3.1710
1-Perrine BUCHER °ca 1692 †Champigné 2.6.1761 x Champigné 17.7.1714 Pierre **NAIL** Dont postérité suivra
2-Andrée BUCHER (du x2 Andrée Hamon) °ca 1699 †Champigné 28.3.1710
3-Anne Perrine BUCHER °Champigné 19.1.1705 †Thorigné 24.10.1757 x Champigné 17.4.1725 Pierre BOREAU S^r des Landes °Champiteussé-sur-Baconne 30.10.1700 †Thorigné-d'Anjou 24.3.1769 **Fermier du prieuré de Thorigné** Dont postérité suivra

4-Claude BUCHER °Champigné 8.11.1706 †idem 20.11.1706

Perrine Bucher x1714 Pierre Nail

Perrine BUCHER °ca 1692 †Champigné 2.6.1761 Fille de Claude BUCHER et de Andrée HAMON x Champigné

17.7.1714 Pierre **NAIL** S^r des Melettes †Champigné 19.12.1734

a-Perrine NAIL °Champigné 17.6.1715

b-Catherine NAIL °Champigné 20.9.1716 †idem 6.8.1709

c-Pierre NAIL °Champigné 6.10.1717 †idem 19.10.1717

d-Pierre NAIL °Champigné 8.2.1719 †idem 27.7.1725

e-Marie NAIL °Champigné 2.11.1720 †idem 10.4.1791 x Champigné 15.6.1756 Pierre **BERNIER** Dont postérité suivra

f-Michel NAIL °Champigné 4.6.1722

g-Anne NAIL °Champigné 21.4.1724 †idem 25.8.1725

h-Louis NAIL °Champigné 20.2.1726 x Montreuil-sur-Maine 20.11.1747 Renée LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 29.11.1721 fille de Jacques et de sa 2^e épouse Catherine Lemanceau

i-François NAIL °Champigné 17.8.1727

j-Pierre René NAIL °Champigné 10.3.1729

k-Adrienne NAIL °Champigné 3.7.1730

l-Renée NAIL °Champigné 21.3.1733 †idem 28.7.1734

Marie Nail x1756 Pierre Bernier

Marie NAIL °Champigné 2.11.1720 †idem 10.4.1791 x Champigné 15.6.1756 Pierre **BERNIER** °Thorigné 5.4.1730 †Champigné 29 brumaire III

1-Joseph **BERNIER** °Champigné 6.2.1763 †Angers 9.7.1830 x Champigné 3.1.1792 Perrine CHEHERE Dont postérité suivra

Joseph Bernier x1792 Perrine Chehere

Joseph BERNIER °Champigné 6.2.1763 †Angers 9.7.1830 x Champigné 3.1.1792 Perrine CHEHERE °Juvardail 5.9.1763 †Angers 18 floréal VIII

1-Perrine **BERNIER** °Juvardail °3.6.1792 †La Daguenière 25.2.1851 x Julien Pierre **LEPAGE** Dont postérité suivra

Perrine Bernier x Julien Lepage

Perrine BERNIER °Juvardail °3.6.1792 †La Daguenière 25.2.1851 x Julien Pierre **LEPAGE**

1-Louis **LEPAGE** °La Daguenière 26.8.1817 x Trélazé 14.9.1846 Perrine BAZILLE °Trélazé 27.6.1824 †Angers 26.8.1900

11-Marie Louise **LEPAGE** °Trélazé 11.7.1868 x Trélazé 13.01.1888 Auguste **BAZOT** °Beaufort 13.12.1850 Dont postérité

Anne Perrine Bucher x1725 Pierre Boreau

Anne Perrine BUCHER °Champigné 19.1.1705 †Thorigné 24.10.1757 Fille de Claude BUCHER et de Andrée HAMON x Champigné 17.4.1725 Pierre **BOREAU** S^r des Landes °Champteussé-sur-Baconne

30.10.1700 †Thorigné-d'Anjou 24.3.1769 **Fermier du prieuré de Thorigné**

1-Anne Perrine **BOREAU** °Thorigné 17.8.1725 †idem 31.3.1729

2-Pierre **BOREAU** Dont postérité BOREAU

3-Anne Perrine **BOREAU** °Thorigné 6.2.1736 x Thorigné 12.1.1760 Jean Mathieu **ROUSIERE**

4-Perrine Claude °Thorigné 17.4.1737 †idem 14.7.1737

5-Lézin **BOREAU** °Thorigné 30.1.1743 †Ste Gemmes d'Andigné 21.12.1796 x La Jaillette en Louvaines 26.2.1771 Thérèse Henriette Louise FAULTRIER Dont postérité suivra

6-Jean-Jacques BOREAU Dont postérité BOREAU

Lézin Boreau x1771 Thérèse Faultrier

Lézin BOREAU S^r de Roincé °Thorigné 30.1.1743 †Ste Gemmes d'Andigné 21.12.1796 x La Jaillette en Louvaines 26.2.1771 Thérèse Henriette Louise FAULTRIER Dont postérité BOREAU

Lézin Boreau x Marie Mauvif de Montergon

Virginie Boreau x1822 Lézin Lemesle

Léon Lemesle x1854 Aimée Boreau

Paul Lemesle x1888 Rosalie Rousseau

Françoise Bucher x1696 François Raffray

Françoise BUCHER °ca 1671 Fille de Louis BUCHER et de Renée CHEVALIER x Champigné 16.10.1696 François **RAFFRAY**

1-Louis RAFFRAY †/1748 x Contigné 8.7.1727 Françoise BRUNEAU Dont postérité suivra

Louis Raffray x1727 Françoise Bruneau

Louis RAFFRAY †/1748 Fils de François RAFFRAY et de Françoise BUCHER x Contigné 8.7.1727 Françoise BRUNEAU Fille de Marin et de Perrine Bachelot

1-Perrine RAFFRAY °Contigné †Thorigné 10.9.1789 x Champigné 26.11.1748 François René **LEMESLE** Dont postérité suivra

Perrine Raffray x1748 François Lemesle

Perrine RAFFRAY °Contigné †Thorigné 10.9.1789 x Champigné 26.11.1748 François René **LEMESLE** °Montreuil-sur-Maine 23.3.1723 †Champteussé 21.10.1803 Fils de Jacques & Perrine Menard

1-Perrine Françoise LE MESLE °Champteussé 6.12.1749 †Azé 23.8.1810 x Champteussé 12.2.1776 Joseph-Pierre **LESNÉ** Dont postérité LEMESLE

2-René-Joseph LE MESLE °Champteussé 12.7.1751 †idem 2.6.1763

3-Louise-Renée-Perrine LE MESLE °Champteussé 21.6.1763 x 25.11.1783 Etienne César Auguste Marie **OLLIVIER** °Angers ^{Trinité} M^e en chirurgie Fils de Olivier receveur général de l'Hôtel Dieu d'Angers et de Delle Perrine Charlotte Perreau Postérité inconnue

4-René-Pierre LE MESLE °Champteussé 4.12.1754 probablement †jeune

5-Renée-Marie-Appoline LE MESLE °Champteussé 9.2.1756 †1626/ D^t à Morannes x1 Champteussé 4.4.1780 Christophe **BODEREAU** x2 Jacques Fidèle Constant **BRUNEAU**

6-Françoise-Catherine LE MESLE °Champteussé 7.5.1757 †1838/ D^t à Beaumont Alliance ?

7-Marie Anne LE MESLE °Champteussé 26.8.1758 †idem 11.4.1837 x René Jean **BOREAU** des Landes †/1837 **SP**

8-René Jean LE MESLE °Champteussé 7.11.1760 †Château-Gontier 7.11.1760 M^d x Thorigné 20.2.1791 Jacqueline DESCHÈRES Fille de Jean et Anne Chanteloup **SP**

9-Pierre LE MESLE °Champteussé 21.11.1761 †idem 25.7.1763

Perrine Lemesle x1776 Joseph Lesné

Joseph Lesné x1810 Julien Gilbert

Emilie Lesné x1841 François Jallot

Achille Jallot x1879 Claire Tirouflet

Madeleine Jallot x Joseph Chicoisne

Adrienne Bucher x1618 Mathurin Trefouel

Adrienne Bucher est « inhumée dans l'église, veuve de Mathurin Triffouiel »

On trouve aussi un mariage d'un autre Mathurin Triffoueil à Champigné le 4.9.1619.

André Chevalier vit à Chateaufort-sur-Sarthe en 1659 lors de son mariage.

Adrienne BUCHER °Champigné 17.7.1598 †idem 17.10.1644 Fille de Jacques BUCHER et de Jeanne TOUCHALLEAUME x Champigné 20 février 1618 Mathurin **TREFFOUEL** †/1644 [Voir famille TREFFOUEL](#)

1-René TRIFFOUEL °Champigné 17 juin 1630 Filleul de h.h. René Lefebvre et de Renée Janvier [*tante maternelle par alliance car épouse d'Anselme Bucher*]

2-Philippe (f) TRIFFOUEL °Champigné 16 juillet 1631 Baptisé à la maison, *en présence de Phelippes Esnault son ayeule*, filleule de h.h. Pierre Tramblay M^d à Grez-sur Maine, et de D^{elle} Phelippes Jouet

3-Suzanne TRIFFOUEL °Champigné 2.7.1634 Filleule de Julien Lemétayer curé de Champigné et de h. femme Suzanne Lemotheux x Champigné 18.2.1659 André **CHEVALIER** Vit à Chateaufort-sur-Sarthe en 1659 Dont postérité suivra

4-Urbain TRIFFOUEL °Champigné 8.11.1635 Filleul d'Urbain Triffoueil et de Renée Buscher

André Chevalier x1659 Suzanne Triffoueil

« Champigné, le 18.2.1659, mariage de h.h. André Chevalier fils de †h.h. René et Ester Pancelot, de la paroisse de Seronnes de Chateaufort-sur-Sarthe, et honorable fille Suzanne Triffoueil fille de †h.h. Mathurin et de †h. femme Adrienne Buscher, en présence de Me Ancelme Buscher N^{re} royal, h.h. René Lemotheux, h.h. Urban et Julien les Triffoueil, h.h. Louis Pancelot oncle dudit Chevallier et de Me Pierre Leconte N^{re} royal »

André CHEVALLIER notaire royal parrain à Champigné le 23.4.1668. A Querré le 4.2.1686 présence d'André CHEVALLIER S^r de la Morinière.

La Morinière à Cherré, paroisse du ressort de Châteaufort : en est S^r Jean Chauvin en 1540 qui le relevait de la Ragotière et de Marthou (C105 f°268), André Chevalier 1666, Laurent Gilbert 1674 (Célestin Port)

Les patronymes CHEVALLIER et PANCELOT sont très présents à Cherré.

André CHEVALIER °Cherré 12 juin 1637 b le 1^{er} aout 1637 Fils de René CHEVALIER et de Esther PANCELOT x Champigné 18 février 1659 Suzanne TRIFFOUEL °Champigné 2.7.1634 †/1689 Fille de Mathurin et de †Adrienne Buscher [Voir famille CHEVALIER](#)

1-André CHEVALIER S^r de la Morinière (Cherré, 49) **N^{re} royal** parrain à Champigné le 23.4.1668 et à Querré le 4.2.1686 **Attention, lui ou son père à cause des dates**

2-René CHEVALIER S^r de la Morinière °ca 1662 x Angers Saint Michel du Tertre 9 juillet 1685 Henriette BOUET Dont postérité suivra

3-Jeanne CHEVALIER

4-Adrienne CHEVALIER °ca 1662 x Champigné 26.11.1689 François **BRUNEAU** °Meslay Fils de †Jacques et de Anne Rayon

5-Suzanne CHEVALIER °ca 1670 Vit à Angers StMaurille en 1694 x Champigné 7.9.1694 Yves **COLOMBEAU** Fils de Yves et de Pétronille Bocage

René Chevalier x1685 Henriette Bouet



René Chevalier à Angers le 30.6.1694 (AD49-5^E1/474) –

La signature de René Chevalier est tassée dans le C, dans l'acte notarié qui suit.

René Chevalier est **notaire** à La Pouëze, à la suite de son beau-père. Il vit à Brionneau en 1712, qui était à son beau-père. Il a un frère de André Chevalier cité en 1692

Henriette va lui donner 10 enfants, mais il semble que seulement 2 d'entre eux aient atteint le mariage, et je n'ai pour le moment qu'une branche descendante.

Le 30.6.1694 Robert Bouet M^d D^t au bourg de La Pouëze et son beau-frère René Chevalier S^r de la Morinière D^t au bourg de la Pouëze, sont héritiers de Nicolle Bouet leur sœur. Mais, la closerie de la Petite Fretais à Brain-sur-Longuenée ne peut se partager, d'où des litiges avec les enfants de Jacques Belouin et Jacqueline Bouet et Serene Lepage veuf de Nicolle Bouet. Robert Bouet cède à René Chevalier sa part dans la closerie de la Fretais pour 200 L (AD49-5^E1/474 Bodere Angers)

René CHEVALIER S^r de la Morinière °ca 1662 †La Pouëze 6.9.1712 Fils de André CHEVALIER et de Suzanne TRIFFOUEL x Angers Saint Michel du Tertre 9 juillet 1685 Henriette BOUET †/lui Soeur de Robert Voir famille BOUET

a-Henriette CHEVALIER °La Pouëze 10.7.1686 †idem 20.8.1708 Filleule de Jacqueline Bouet. Nièce de Robert Bouet

b-Suzanne CHEVALIER °La Pouëze 17.7.1687 filleule de h.h. Jean Bouet et d'Adrienne Chevalier [tante paternelle]

c-Renée CHEVALIER °La Pouëze 27.9.1688 †idem 19.4.1694 Filleule de n.h. Urbain Lebommier C^r du roy en l'élection & grenier à sel d'Angers. Nièce de Suzanne Chevalier

d-Marie CHEVALIER °La Pouëze 6.10.1689 †idem 8.12.1692 nièce de Marie Chevalier. Filleule de Joseph Rigault

e-René CHEVALIER °La Pouëze 10.12.1690 Cité en 1712

f-André CHEVALIER °La Pouëze 15.10.1692 †La Pouëze 29.4.1727 M^d Beau-frère de Pierre Girardièrre & frère de Renée Chevalier. Filleul de son oncle André Chevalier & de Jeanne Jamet x Marans 5.2.1715 Mathurine NOYER V^e de Etienne Rouleau

g-Renée CHEVALIER °La Pouëze 7.6.1696 †La Pouëze 27.8.1755 Nièce de Suzanne Chevalier. Cousine germaine de Jean Chiron M^d à La Pouëze cité en 1755 x Marans 27.11.1714 Pierre-Julien GIRARDIÈRE °Marans 11.12.1685 †La Pouëze 20.3.1737 Fils de François et Julienne Lemanceau. Dont postérité suivra

h-Anonyme CHEVALIER fille °† 15.10.1697

i-Anne CHEVALIER °La Pouëze 24.1.1698 †bas âge filleule de Anne Bellanger épouse de M^e Julien Nicolas huissier à Angers

j-Gabriel CHEVALIER °La Pouëze 15.3.1699

Renée Chevalier x1714 Pierre Girardièrre

Hote au bourg de La Pouëze

Renée CHEVALIER °La Pouëze 7.6.1696 †idem 27.8.1755 filles de René CHEVALIER N^{re} et Henriette BOUET. x Marans 27 novembre 1714 Pierre-Julien GIRARDIÈRE °Marans 11.12.1685 †La Pouëze 20.3.1737 Fils de François et Julienne Lemanceau Beau-frère de René Gardais M^d à Marans dont René et Mathurin. Oncle de Pierre Bouvet de Marans cité en 1737

a-Renée GIRARDIÈRE °La Pouëze 6.1.1716 †idem 11.8.1786 Tantes de François Guymier tailleur à Angers ^{StMaurice} en 1787 & parente de Charles Guymier d'Ingrandes (s) x La Pouëze 6.12.1735 Pierre PELLETIER °Louroux-Béconnais M^d Fils de François & Marie Voisine

b-Marie GIRARDIÈRE °ca 1718 †La Pouëze 4.10.1758 Cousine de Robert Bouet, cousine remuée de germain de Charles & Julien Allard M^{ds} fermiers à Brain-sur-Longuenée x1 La Pouëze 6.9.1740 Claude GEMIN Fils de Mathurin M^d de fil x2 La Pouëze 15.7.1749 Pierre GUIMIER dont postérité GIRARDIERE

c-Pierre-Jean GIRARDIÈRE °ca 1718 x La Pouëze 13 juillet 1744 Marie CIRET dont postérité GIRARDIERE

d-Henriette GIRARDIÈRE °La Pouëze 2.6.1722 †idem 24.6.1724 Cousine de Perrine Letourneux V^e de René Fouquet maçon. Cousine issue de germain de Robert Bouet boulanger.

e-François GIRARDIÈRE °La Pouëze 20.2.1724 †28.9.1724

f-François GIRARDIÈRE °La Pouëze 21.3.1725 †idem 2.2.1727

g-Louis GIRARDIÈRE °La Pouëze 11.3.1727 †idem 17.3.1729

h-Antoine GIRARDIÈRE °La Pouëze 9.5.1728 †idem 6.6.1732

i-Mathurin-Charles GIRARDIÈRE °La Pouëze 15.10.1729

j-Jeanne GIRARDIÈRE °La Pouëze 3.8.1731 †4.10.1731

k-Antoine GIRARDIÈRE cité en 1740 (s)

l-Marguerite GIRARDIÈRE °La Pouëze 5.6.1733 Filleule de sa sœur Marie

m-Joseph-Charles GIRARDIÈRE °La Pouëze 26.12.1734 †30.12.1734 Filleul de n.h. Joseph Commeau Sr de Fontaine de Angers ^{StMichelduTertre} & d'Aimée de la Sorinière

n-Jean-Baptiste GIRARDIÈRE °La Pouëze 4.5.1736 †13.4.1736

o-Jacques-René GIRARDIÈRE °La Pouëze 26.8.1737 (fils posthume) Filleul de Jacques Delisle m^d à Trélazé

[Pierre-Jean Girardièrre x1744 Marie Ciret](#)

[Pierre-Jean Girardièrre x1774 Perrine Morel](#)

[Pierre-Jean Girardièrre x Jeanne Petit](#)

[Pierre-Jean Girardièrre x1831 Aimée Denis](#)

[Aimée Girardièrre x1854 François Allard](#)

[Louis Allard x1882 Françoise Moreau](#)

[Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert](#)

[Anselme Bucher x1629 Renée Janvier](#)

Le prénom « Anselme » qu'il va transmettre à ses descendants, lui vient de son parrain, Anselme de Girard écuyer sieur de Ballée. D'ailleurs, plusieurs prénoms des enfants de Jacques Buscher ont une origine de parrainages de familles nobles résidant à Champigné, ainsi, Charlotte, Adrienne.

Il est **notaire royal** à Champigné.

Le patronyme est toujours écrit BUSCHER à l'époque.

Chenillé-Changé « Le 25 janvier 1629 ont esté conjoint au sacrement de mariage chascuns de honnestes personnes Enselme Buscher fils de défunts Jacques Buscher et Jeanna Touschalleaume paroissient de Champigné, et de Renée Janvier fille de défunt Mathieu Janvier et de Perrine Vignais paroissienne de céans et ne s'est trouvé aucun empeschement en la publication des bancs faits en notre église de Chenillé ny à Champigné ainsi que nous a vériffié le sieur curé dudit lieu »

Il est inhumé « dans l'église de Champigné, Me Ancelme Buscher N^{re} royal »

Après 1664 elle est fermière du prieuré de Champigné

Le Cerisier : Les auteurs qui ont précédé cette étude, titraient Anselme Bucher « S^r du Cerisier et du Latay (Châteauneuf, 49) ». A ce jour, je n'ai pas indentifié le Cerisier à Châteauneuf. Il est possible que ce bien vienne des Bucher. Le **Cerisier** est un nom porté par plusieurs lieux, tant en Maine-et-Loire qu'en Mayenne, sans qu'on ait identifié à ce jour sur quelle commune. Il existe en 49 : Andrezé, Beaupréau, La Chapelle-du-Genêt, Chazé-Henri, Chemillé, Cléré, Grugé-l'Hôpital, Jumelles, Mélay, La Rorthe, Neuvy, le Pin-en-Mauges, Le Puiset-Doré, Saint Laurent-de-la-Plaine. En 53 : Couberie, Courbeveille, Mézangers, la Poôté, Saint-Charles-la-Forêt, Simplé, Lassay, Aron, Placé, Sacé, Saint-Quentin, Villaines-la-Juhel,

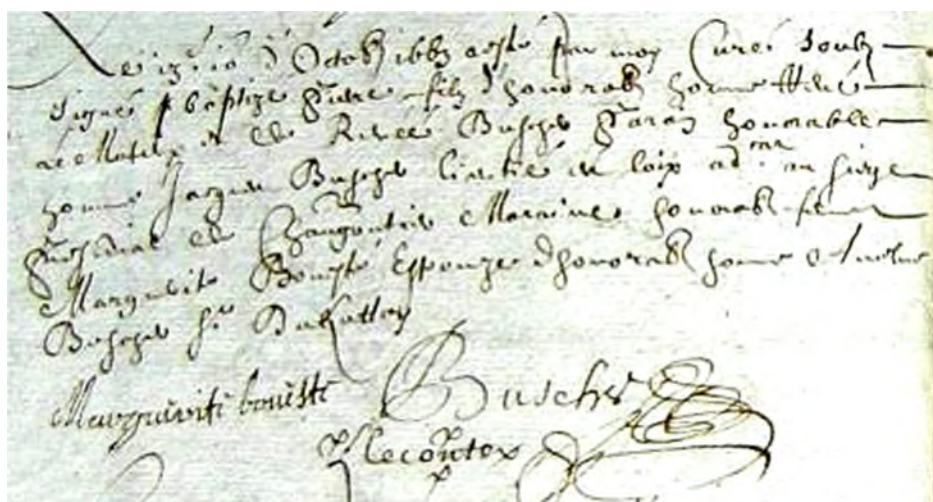
Le Haut-Lattay est une ferme à Ménil (53) qui est apportée à Anselme Buscher par sa femme, Renée Janvier qui la tient de sa mère Perrine Vignais.

André Joubert, qui a étudié le chartrier, donne dans son ouvrage « Le Ménil » la liste des propriétaires : 1523 Louis Le Maire de la Roche-Jacquelin, de Daumeray - 1530 Alexandre Le Maire - 1568 n.h. Patry de Béon - 1571 René de La Planche S^r des Gayes, mari de Renée de Béon - 1609 Pierre Simon prêtre - 1613 René Pichon prêtre - **1628 Perrine Vignais** - 1632 Anselme Buscher N^{re} à Champigné - 1673 Jacques Buscher avocat à Château-Gontier - 1739 Urbain Le Motheux S^r de la Lezinière - 1758 Enjubault de La Roche conseiller au présidial de Château-Gontier.

- Anselme BUCHER S^r du Cerisier** et du Latay (le Haut-Lattay, Ménil, 53) °Champigné 20 novembre 1602
 †Champigné 14.9.1664 Fils de Jacques BUCHER et de Jeanne TOUCHALEAUME x Chenillé-
 Changé 25.1.1629 Renée JANVIER dame du Haut-Latay °Chenillé Changé 2.6.1609 Fille de Mathieu
 et de Perrine Vignais.
- 1-Anne BUCHER °Champigné 21.11.1629 Filleule de Julien Trifoil *[oncle paternel par alliance car époux
 de Charlotte Buscher]* et de Perrine Vignais de Chenillé *[grand-mère maternelle]*
- 2-Adrienne BUCHER °Champigné 10.1.1631 †idem 30.5.1646 Filleule de (le curé les a oubliés)
- 3-Jacques BUCHER °Champigné 25.8.1633 Filleul de noble religieux Jacques Verdier et de Perrine Verdier
- 4-Anselme BUCHER °Champigné S^r du Lattay (Mesnil, 53) °Champigné 5.3.1635 †Champigné 21.3.1703
 Filleul de h.h. Mathurin Triffoueil et de h. femme Jehanne Buscher x Tiercé 10 mai 1654 Marguerite
 BOUESTE Dont postérité suivra
- 5-Renée BUCHER °Champigné 24 avril 1636 « a esté baptisée Renée fille de Me Anselme Buscher notaire
 royal et de honneste femme Renée Janvier, pour parrain de Pierre Janvier marchand (s) et pour
 marraine honneste fille Suzanne Motheux » x Champigné 3.1.1653 René **LEMOTHEUX** S^r de
 Lézinière Dont postérité suivra
- 6-Jacques BUCHER S^r de la Maisonneuve et du Haut-Latay °Champigné **13.3.1639** †idem 11.1.1708 x
 Château-Gontier ^{StJean} 18 septembre 1663 Perrine JUGUIN Dont postérité suivra

Anselme Bucher x1654 Marguerite Boueste

Mariage à Tiercé « Le 19 mai 1654 ont espousé Anselme Buscher fils de Anselme Buscher et Renée
 Janvier présents et Marguerite Boueste fille de deffunt René Boueste et Judit Gaultier en présence de
 François Trioche sieur de la Touvesse »



Fermier du prieuré de Champigné

Les auteurs précédents l'ont titré « S^r du Latay (Châteauneuf, 49) et de Chauvigné (Denazé, 53) »

Nous avons vu que le Lattay est situé à Menil, et est apporté à Anselme par Renée Janvier.

Marguerite Boueste a été donnée par certains auteurs sous le patronyme Boisle. Le registre paroissial de Champigné la donne souvent, et elle y signe. Elle est toujours orthographiée BOUESTE et c'est ainsi qu'elle signe ci-dessus comme marraine en 1663 de Pierre Lemotheux, avec Jacques Buscher parrain.

Judith Gaultier est inhumée à Châteauneuf St A. le 14 mai 1673, « en l'église, le corps de deffunte honneste femme Judith Gaultier vivante espouse d'honorable homme Me François Trioche S^r de la Tournebelle, décédée du jour précédent après avoir reçu les sacrements âgée de 67 ans ou environ, à

laquelle sépulture ont assisté ledit S^r Trioche son mary, honorable homme Anselme Buscher S^r du Lattay son gendre »

Anselme BUCHER °Champigné S^r du Lattay (Mesnil, 53) °Champigné 5.3.1635 †Champigné 21.3.1703 Fils de Anselme BUCHER du Cerisier et de Renée JANVIER x Tiercé (49) 16 mai 1654 Marguerite BOUESTE Fille de René †/1654 et de Judith Gaultier °ca 1606 †Châteauneuf St A. 14 mai 1673 remariée avant 1654 avec François Trioche

1-Françoise BUCHER °Tiercé ca 1654 sans doute celle qui †Champigné 2.12.1667 « fille d'Anselme Buscher S^r du Lattay »

2-Françoise BUSCHER †1703/ x Champigné 9.10.1686 Luc **LOYSEAU** fils de Luc et de Marguerite Lemotheux

3-Anselme BUCHER S^r de Chauvigné et de la Robelière (Chemazé, 53) et du Cerisier °Champigné 5.2.1663 †/1732 Filleul de h.h. René Lemotheux S^r de la Lezinière et de Marguerite Janvier x La Jaille (49) 16.1.1691 Renée RICHARD Dont postérité suivra

4-Jacques BUSCHER °Champigné 30.3.1665 Filleul de Jacques Buscher avocat à Château-Gontier et de Jacqueline Liger dame de la Fontaine

5-Marie BUCHER °Champigné 17.8.1667 Filleule de Anthoine Courau S^r de la Roussière et de honorable femme Perrine Buscher épouse de noble Jean Jacques Girault S^r de la Martinière x Champigné 1.7.1698 Claude **PAPIAU** Dont postérité suivra

6-Marguerite BUCHER °1655 x Champigné 19 juin 1679 Etienne **TOUCHALLEAUME** Dont postérité suivra

Anselme Bucher x1691 Renée Richard

M^d et avocat à Château-Gontier

Le 19.12.1690 D^{vt} Jean Cadotz N^{re} royal à La Jaille-Yvon, C^t de mariage entre honorables personnes Anselme Bucher S^r du Serizier fils d'honorables personnes Anselme Bucher S^r du Latay et †Marguerite Boüette, D^t au bourg de Champigné, et D^{elle} Renée Richard fille d'honorable homme Charles Richard S^r de la Guionnière et de †Claude Guyon D^t en sa maison de la Guionnière à La Jaille-Yvon. Ledit Bucher assisté de son père et de Me Jacques Bucher son oncle avocat à Château-Gontier, ladite Richard de son père et de Me René Leridon S^r de Gouby Cr du roi juge à Château-Gontier, Jean Damourette M^d à Château-Gontier ses cousins et de dame Angélique Desnoz veuve de Pascal Richard S^r de la Noirie frère dudit S^r de la Guionnière sa tante. Il recevra 2 000 L en argent, et la closerie de la Fonteinne à Cherré, qui rapporte 120 L/an. Elle recevra une rente de 52 L 14 s passée D^{vt} Gilles N^{re} à Château-Gontier le 13.10.1685 due par René et François Bellier, une rente de 20 L due par Michel et François Mesnager par titre nouveau D^{vt} Jacques Piccard N^{re} à Monsur le 26.4.1688, le lieu de la Basclerie à Daumeray baillée à moitié, 1 500 L en argent, un trousseau et habits de la valeur de 500 L, une chambre garnie de la valeur de 300 L, dont lui resteront en propre la somme de 2 600 L et entrent dans la communauté 500 L. Passé au lieu de la Guionnière en présence de Me Jacques Bucher prêtre frère du futur, Estienne Touchaleaume M^d à Angers la Trinité, Luc Loiseau aussi M^d D^t à Champigné, aussi beau-frère dudit futur, vénérable et discret Me Olivier Renoul prêtre curé de la Jaille, René Crochet M^d D^t au bourg de la Jaille témoins requis.

Il semble que ce soit Renée Richard qui apporte aux Bucher la terre de Chauvigné à Denazé (53), qui lui vient de sa mère née Guyon.

En effet le 29.1.1628, Françoise Maslin veuve de Guillaume Guyon S^r de Chauvigné et son fils René Guyon S^r de Chauvigné, sont mis en demeure de payer à François Tireau S^r de la Frenouze 120 L qu'ils lui doivent (archives privées). Cet acte atteste que Chauvigné a appartenu aux Guyon.

Renée Richard dut apporter d'autres biens, qui permirent ainsi au couple d'amasser une jolie fortune, car les dots de leurs enfants peuvent être estimées à un total de 70 à 80 000 L ce qui met leur fortune à plus de 100 000 L

Leur fils Charles est sans postérité, d'après les partages faits entre Anselme Buscher et son beau-frère Pierre Pasqueraye. Le fait que Charles soit décédé sans hoirs, contribua par ailleurs à l'enrichissement des deux autres qui furent ses héritiers.

Charles possédait la Bigottière à Denazé : « Le 8 7 1741 n h Charles Bucher S^r des Brosses D^t les Vaux à Ménil, fils de tⁿ h Anselme Bucher S^r du Serizier et de Renée Richard, doit comme propriétaire de la **métairie de la Bigottière à Denazé**, 180 L de rente foncière annuelle et perpétuelle à l'abbaye royale de Nyoiseau » (AD53 Millet N^{re} Château-Gontier)

Anselme BUCHER S^r de Chauvigné (Denazé,53) et de la Robelière (Chemazé, 53) et du Cerisier

°Champigné 5.2.1663 †1732 Fils d'Anselme BUCHER et de Marguerite BOUESTE x La Jaille (49) 16.1.1691
Renée RICHARD °Daon 1.1.1669 fille de Charles et de Claude Guion dame de la Guionnière

1-Anselme BUCHER °ca 1698 †Grez-Neuville 1757 x Grez-Neuville 13.1.1728 Marie BUFFÉ Dont postérité suivra

2-Charles BUSCHER S^r des Brosses x Daon(53) 1.2.1735 (C^t du 31.1.1735 in AD53-200J111) Françoise Renée TROCHON °Château-Gontier 19.1.1694 **SP**

3-Renée BUSCHER x (C^t D^{vt} Millet à Château-Gontier 24.10.1723) Pierre **PASQUERAYE** du Rouzay Dont postérité suivra

Anselme Bucher x1728 Marie Buffé

Anselme BUCHER °ca 1698 †Grez-Neuville 1757 Fils d'Anselme BUCHER et de Renée RICHARD x [Grez-Neuville 13.1.1728] Marie BUFFÉ °Grez-Neuville 12.2.1706 Fille de René S^r de la Grée (Grez-Neuville,49) et de Claude Godillon

1-Anselme Marie BUCHER de Chauvigné (fille) °2.10.1718 †1.3.1730

2-Marie Anselme Renée BUCHER de Chauvigné °Grez-Neuville 25.7.1731

3-Perrine Françoise BUCHER de Chauvigné °21.12.1732

4-Anselme-René BUCHER S^r de Chauvigné (Denazé,53) et de la Violette (Grez-Neuville,49) x Azé (53) 13.2.1859 Anne-Françoise SIZÉ Dont postérité suivra

Anselme Bucher x1759 Anne Sizé

Il fut un maire d'Angers particulièrement actif, du 1.7.1781 au 30.4.1785. gueule, au chef de même chargé d'une étoile d'argent »

Il fit construire la levée de le Besnardière, la promenade le la Turcie, agrandir beaucoup de places et rues, installer une machine hydraulique à la fontaine Pied-Boulet.

Il fit établir un plan d'urbanisme, indiquant les embellissements les plus utiles à la ville, les percées et les alignements.

Son jeton portait la devise « assiduis consiliis » et portait « d'or au bûcher au naturel enflammé de



Anselme BUCHER S^r de Chauvigné (Denazé,53) et de la Violette (Grez-Neuville,49) Fils d'Anselme BUCHER de Chauvigné et de Marie BUFFÉ x Azé (53) 13.2.1759 Anne-Françoise SIZÉ dame de Linières °ca 1740 †Angers 1.5.1791 Fille de Guillaume S^r de St Brice et Gomer (Saint-Brice, 53) et de Anne Françoise Lemotheux Voir famille SIZÉ

travaux d'Odile Halbert

- 1-Anselme BUCHER °Angers StMichel-du-Tertre 7.12.1759
- 2-Anselme-François BUCHER S^r des Ecorces (Chemazé, 53) °Angers StMichelduTertre 2.7.1761 †1803 x Château-Gontier St Rémy 21.8.1786 Françoise MAUMOUSSEAU Dont postérité suivra
- 3-Marie-Anne BUCHER °Angers StMichel-du-Tertre 30.4.1763 x Angers StMichel-du-Tertre 1.2.1785 Pierre Etienne **DUMESNIL** S^r du Pineau °Angers StMichel-du-Tertre 2.2.1757 Fils de Pierre-René Du Mesnil d'Aussigné et de Mélanie-Françoise Louet Dont postérité
- 4-Auguste-François BUCHER S^r de Gomer x Messidor IX Marie VERDIER Dont postérité suivra

Anselme Bucher x Françoise Maumousseau

Mariage en présence « du côté de l'époux de Messire Anselme René Bucher écuyer et Anne Marie Sizé ses père et mère D^t à Angers St Maurille, Messire Auguste-François Bucher écuyer son frère, Messire Jacques Nicolas René Gastineau Cr du roi, docteur régent des facultés de droit civil et canonique de l'Université d'Angers, avocat aux sièges royaux et l'un des trente de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres, D^t à Angers, oncle maternel, et dame Françoise Sizé son épouse »

- Anselme-François BUCHER** S^r des Ecorces (Chemazé, 53) °Angers ^{StMichelduTertre} 2.7.1761 †1803 Fils de Anselme-René BUCHER de Chauvigné, maire d'Angers, et de Anne-Françoise SIZÉ x Château-Gontier St Rémy 21.8.1786 Françoise MAUMOUSSEAU °Château-Gontier StJean 8.3.1766 Fille de René, conseiller au présidial de Château-Gontier, et de Françoise-Anne-Marie Chevallard
- 1-Anselme-François BUCHER de Chauvigné °Château-Gontier StJean 8.9.1797 †9.1875 **x1** 6.5.1822 Marie-Mélanie TROCHON de la Davière °Château-Gontier 8.4.1803 †idem 10.11.1832 Fille de Charles Louis Trochon S^r de la Davière, capitaine à l'Armée de Condé, et de Ursule-Elisabeth Richard de la Guyonnière Dont postérité suivra **x2** Château-Gontier 15.2.1836 Adèle-Renée ESNAULT de la Cheminerie °Azé 9.11.1788 Fille de Louis Esnault S^r de la Cheminerie, et de René Paigis **SP**
 - 2-Françoise-Adèle BUCHER de Chauvigné °Château-Gontier St Jean 2.1.1789 (B 4.2.1789) †Miré (49) 22.12.1854 **x** Chemazé 11.1809 Bernard-Armand-Jean **BERNARD** du Port Dont postérité suivra
 - 3-Anne-Pauline BUCHER de Chauvigné °Grez-Neuville 4.3.1793 †Soulgé 26.12.1877 **x** Etienne **CARRÉ** du Rocher °Avénières 1791 †Soulgé 20.8.1857 Fils de Louis Nicolas Carré du Rocher et de Anne Besnier Dont postérité

Anselme Bucher x1822 Marie Trochon

- Anselme-François BUCHER** de Chauvigné °Château-Gontier StJean 8.9.1797 †9.1875 Fils de Anselme-François BUCHER et de Françoise MAUMOUSSEAU **x1** 6.5.1822 Marie-Mélanie TROCHON de la Davière °Château-Gontier 8.4.1803 †idem 10.11.1832 Fille de Charles Louis Trochon S^r de la Davière, capitaine à l'Armée de Condé, et de Ursule-Elisabeth Richard de la Guyonnière Dont deux filles **x2** Château-Gontier 15.2.1836 Adèle-Renée ESNAULT de la Cheminerie °Azé 9.11.1788 Fille de Louis Esnault S^r de la Cheminerie, et de René Paigis **SP**
- 1-Marie-Mélanie BUCHER de Chauvigné °Château-Gontier 11.7.1823 **x** 20.1.1844 (pas à Château-Gontier) Armand-Marie **HUCHET** de Cintré député d'Ille-et-Villaine °1813 †14.10.1882 Fils de Georges-Marie Huchet marquis de Cintré, et de Adélaïde-Rose Freslon de la Freslonnière Dont postérité
 - 2-Marie-Louise BUCHER de Chauvigné °Château-Gontier 18.10.1832 †château de Vieuville 5.1.1905 x 1851 Saturnin-Hélène-Marie **LE MERCIER** des Alleux °1826 †à la Vieuville 31.3.1893 Dont postérité

Françoise Bucher x Armand Bernard

Sous lieutenant au régiment d'Armagnac en 1789. Emigré en 1791. Officier à l'Armée des Princes. Chevalier de Saint Louis. Maire de Miré de 1805 à 1815.

Ils eurent 5 enfants.

Descendance communiquée par Philippe de Jamblinne en 2006 selon renseignements donnés par Gérard d'Ambrières son oncle

Françoise-Adèle BUCHER de Chauvigné °Château-Gontier St Jean 2.1.1789 (B 4.2.1789) †Miré (49)
22.12.1854 Fille de Anselme-François BUCHER et de Françoise MAUMOUSSEAU x Chemazé 11.1809 Bernard-
Armand-Jean **BERNARD du Port** °StDenis d'Anjou 20.11.1772 †Miré 18.5.1856 Veuf de Charlotte-
Constance Doynet de Montecot. Fils de Bernard-Jean-Mathurin Bernard et de Renée Charlotte de Fayau.

1-Armandine BERNARD du Port x 1831 Prosper **MARTIN de Beaucé** Dont postérité familles de Trogoff, d'Alès, de
Corbet et de la Brunetière

2-Aline-Adèle BERNARD du Port °1812 †1878 x Château-Gontier 13.3.1836 Camille **LE TESSIER de
Coulonge** Dont postérité suivra

3-Jean-Constant BERNARD du Port †1873 x 1841 Mélanie DÉAN de Saint Martin †1902

31-Romuald BERNARD du Port Zouave Pontifical †Yvré l'Evêque 11.1.1871 **SA**

32-Françoise BERNARD du Port x Gustave TIGER de Rouffigny **SP**

4-Léonie Pauline BERNARD du Port °Château-Gontier 24 mars 1816 x Château-Gontier 10 janvier 1843
Emmanuel **RUELLAN du Créhu** Dont postérité suivra

5-Henri BERNARD du Port **SA**

Aline Bernard x Camille Le Tessier

Aline-Adèle BERNARD du Port °Miré 21.7.1812 †Château-Gontier 30.8.1878 Fille d'Armand BERNARD du
Port et de Françoise-Adèle BUCHER de Chauvigné x Château-Gontier 13.3.1836 Camille **LE
TESSIER de Coulonge** écuyer °Château-Gontier 4.9.1812 †idem 20.2.1871

1-Ludovic DE COULONGE °Château-Gontier 13.4.1837 †Mirvault 1.9.1910 x La Chapelle-Saint-Laud
2.9.1867 Alice GOUIN °1846 †1897 Dont postérité suivra

2-Christian Marie Armand DE COULONGE °1839 †1902 Licencié en droit, il s'occupe d'œuvres caritatives
catholiques à Paris. Chevalier de l'ordre de St Grégoire le Grand par Léon XIII. Engagé dans le
Compagnie Franche des Tirailleurs Eclaireurs Parisiens en 1870-71. Héritier de Mirvault. **SA**

Ludovic de Coulonge x Alice Gouin

Ludovic DE COULONGE °Château-Gontier 13.4.1837 †Mirvault 1.9.1910 Fils de Camille LE TESSIER de
COULONGE et de Aline BERNARD du PORT x La Chapelle-Saint-Laud 2.9.1867 Alice GOUIN
°1846 †1897

1-Jacqueline Marie Charlotte LE TESSIER de Coulonge x Bois Grollier 22.4.1895 son cousin Joseph **GOUIN**
d'Ambrières Fils de René et d'Ernestine Le Porquier de Vaux. Enseigne de Vaisseau Dont postérité

2-François Camille Bernard Charles Michel LE TESSIER de Coulonge °1871 †1872

3-François Christian Charles Louis LE TESSIER de Coulonge °1873 †1883

4-Christine de COULONGE x 1902 Maurice **de VILLOUTREYS** Fils d'Alfred et de Marie Aubourg de Boury,
qui descend également des BUCHER ar les Pasqueraye du Rouzay Dont postérité

Léonie Bernard x Emmanuel Ruellan

Descendance communiquée par Hyacinthe de Keranrouë en 2008

Léonie Pauline BERNARD du Port °Château-Gontier 24 mars 1816 Fille d'Armand BERNARD du Port et de Françoise-
Adèle BUCHER de Chauvigné x Château-Gontier 10 janvier 1843 Emmanuel **RUELLAN du Créhu**
°manoir de Kerborgne en Plounévez-Quintin 2 décembre 1812 † Saint- Enogat 19 juillet 1869

1-Armand RUELLAN du CREHU, né le 8 avril 1846, Chateau Gontier, décédé le 24 février 1887, manoir de la
Rougeraie en Trégavou x 22 août 1871, Pluduno, avec Clotilde Marie Cécile Henriette du BREIL de
PONTBRIAND Dont postérité suivra

Armand Ruellan x C. du Breil de Pontbriand

Armand RUELLAN du CREHU, né le 8 avril 1846, Chateau Gontier, décédé le 24 février 1887, manoir de la Rougeraie en Trégavou x 22 août 1871, Pluduno, avec Clotilde Marie Cécile Henriette du BREIL de PONTBRIAND, née le 23 décembre 1844, manoir de la Villeguérin en Pluduno, décédée le 27 mai 1931, au couvent de la Saint Croix à Saint Brieuc

1-Marie Alix Renée RUELLAN du CREHU, religieuse , née le 6 septembre 1875, manoir de la Rougeraie en Trégavou, décédée, En religion Soeur du Saint Nom de Jésus.

2-Clotilde Marie Léonie Joséphine RUELLAN du CREHU, religieuse , née le 16 mars 1876, manoir de la Rougeraie en Trégavou, décédée, religieuse au couvent de la Sainte Croix à Saint Brieuc.

3-Maurice Marie Gustave Louis RUELLAN du CREHU, né le 27 février 1878, manoir de la Rougeraie en Trégavou, décédé le 7 juillet 1952, le Chesnay (à l'âge de 74 ans). Marié le 19 avril 1920, Montauban, avec Alberte Charlotte LEFEBVRE de la BOULAYE, née le 10 avril 1889, le Mans, décédée le 29 novembre 1963, le Chesnay Dont postérité

Auguste Bucher x1801 Marie Verdier

Il émigre en Belgique en 1791, puis tente la Hollande, et rejoint finalement Louis XVIII en Pologne, d'où il tire son surnom de « Loweinski ».

De retour en France, le comte de Bourmont lui confie le commandement de la 1^{ère} légion de son

corps d'Armée. En 1799, il opère entre la Sarre et le Loir.

Il meurt en 1803 des suites de blessures.

Auguste-François BUCHER S^r de Gomer †1803 x Messidor IX Marie VERDIER de la Miltière °Angers St Maurille 27.12.1781 fille de Marie-René-François Verdier de la Miltière, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, et de Marie Brouillet de l'Isle

1-Gustave BUCHER °Grez-Neuville 2.4.1802 †idem 21.1.1866 x Bignon (53) 31.3.1831 Auguste-Gabrielle-Mélanie de LA MOTTE BARACÉ Dont postérité suivra

2-Reine-Blanche BUCHER °Angers 16.7.1803 †Laval 18.10.1868 x Louis **GUAYS** des Touches †/elle **juge au tribunal de Laval**

Substitut du procureur à Angers,
maire de Grez-Neuville de 1842 à sa mort,
conseiller général du Lion-d'Angers en 1842,
député du Maine et Loire en 1849, 1853, 1863

*Ci-contre :
les tombes Bucher de Chauvigné
au cimetière de Grez-Neuville*

Gustave Bucher x A. de La Motte-Baracé



Sur le faire-part de décès, il est « membre du corps législatif, conseiller général de Maine-et-Loire, maire de Grez-Neuville, mort à Angers dans la paix du seigneur le 22 juin 1866 à 64 ans : Homme plein de franchise et de droiture, il demeura ferme dans ses principes. Ami sincère, protecteur dévoué, il faisait le bien avec modestie. Père tendre et indulgent, sa mémoire restera chère à sa famille. Chrétien Fervent, catholique courageux, sa mort a été paisible et édifiante. »

Gustave BUCHER de Chauvigné °Grez-Neuville 2.4.1802 †idem 21.1.1866 x Bignon (53) 31.3.1831
Auguste-Gabrielle-Mélanie de LA MOTTE BARACÉ de Senonnes °ca 1808 †Bignon (château de
Clavière, 53) 11.10.1857 Fille de Vincent-Gatien de La Motte-Baracé et de Gabrielle Auguste
Fortunée de Goddes de Varennes [Voir famille DE LA MOTTE BARACÉ](#)

1-Anselme-Marie BUCHER de Chauvigné °Angers 1834 **SA** Il a écrit des pièces de théâtre.

2-Reine-Marie-Thérèse BUCHER de Chauvigné °1841 †1900 soeur jumelle de Maurice -Auguste x 1866 Mr
de VEXIAU maire de Réaumur (Vendée) puis président du Conseil Général de Vendée . Ils ont eu un
fils Marie Anselme Charles (1869-1919)

3-Marie-Auguste-Maurice BUCHER de Chauvigné °1841 †Paris 3.12.1888 Dont postérité suivra

Reine-Marie Bucher x M. de Vexiau

Reine-Marie-Thérèse BUCHER de Chauvigné °1841 †1900 soeur jumelle de Maurice -Auguste Fille de
Gustave BUCHER de Chauvigné et de Auguste Gabrielle de La Motte Barracé x 1866 Mr **de VEXIAU**
maire de Réaumur (Vendée) puis président du Conseil Général de Vendée

1-Marie Anselme Charles de VEXIAU °1869 †1919

Auguste Bucher et Héroïse Patenotte

Marie-Auguste-Bucher de Chauvigné vécut maritalement avec Héroïse Patenotte, dont il eut 3 enfants,
qu'il a reconnus. Il s'éteint 2 ans après la naissance du 3^e, qui était un garçon, dont postérité actuelle.

En marge de l'acte de naissance d'Anselme à Paris 7^e le 27.2.1886 : « par acte dressé en cette mairie le
17.3.1886, Marie Auguste Maurice Bucher de Chauvigné a reconnu l'enfant ci-contre »

[Voir l'acte de naissance à Paris en 1866](#)

Marie-Auguste-Maurice BUCHER de Chauvigné °1841 †Paris 3.12.1888 Fils de Gustave BUCHER de
Chauvigné et de Auguste Gabrielle de La Motte Barracé Vivant maritalement avec Héroïse Victorine
Adolphine PATENOTTE °Brest ca 1851

1-Georgette BUCHER de Chauvigné °Les Pont-de-Cé 15.11.1871 x Célestin-Mathurin **COLIN**

2-Madeleine BUCHER de Chauvigné °1874 x N. **TENIER** D^t à Villebernier près Saumur

3-Anselme Edouard Maurice BUCHER de Chauvigné °Paris 7^e 27.2.1886 **Vétérinaire. Chevalier de la**
Légion d'Honneur Dont postérité, y compris postérité masculine actuelle

Renée Buscher x1723 Pierre Pasqueraye

« Le 25 octobre 1723¹⁶ C^t de mariage entre Me Pierre Pasqueraye S^r du Rouzay **Cr du roi en l'élection d'Angers**, fils de ††Me Estienne Pasqueraye S^r du Rouzay ancien Cr audit siège et de dame Anne Planchenault, D^t en la ville d'Angers St Pierre, et Renée Bucher fille de noble homme Ancelme Bucher S^r du Serizier et demoiselle Renée Richard, D^t à la terre des Vaux paroisse de Mesnil. Ledit Pasqueraye du consentement de Missire François Pasqueraie du Rouzay prêtre docteur de Sorbonne chanoine de l'église St Maurille d'Angers prieur de Brion son frère, de D^{elle} Anne et Renée Pasqueraie ses sœurs, et ladite Bucher de ses père et mère et de nobles hommes Ancelme et Charles Bucher ses frères. Il apporte les biens qui lui sont échus après partage de la succession de ses parents, estimés à 30 000 L et les Bucher promettent à leur fille en dot les lieux de la Morissière, Soleurot et la Rinaudinière avec les bestiaux et semences, selon les baux à moitié, situés à Châteauneuf et Cherré, équivalent à un revenu annuel de 500 L, et en outre, ils promettent 100 L de rente hypothécaire due par le S^r Lemotheux de Chauvière D^t à

¹⁶ AD53 devant Aubin Millet notaire royal à Château-Gontier

Cherré, 15 L dur par François Prion D⁺ à Châteauneuf, et en outre 14 000 L le jour du mariage, plus une chambre garnie valant 2 000 L, des habits, linges et hardes à son usage, baques et bijoux. Passé en la maison de D^{elle} Belouin au bourg de Mesnil en présence de Me Pierre Le Hay S^r de Villeneuve Cr du roi, Me des Eaux et Forêts d'Anjou D⁺ à Angers, de noble homme Luc Loyseau mari de D^{elle} Françoise Bucher, Me Pierre Duvennes procureur du roi au grenier à sel de Sablé avocat fiscal au marquisat pairie de Sablé, veuf de D^{elle} Marie Richard, noble homme Charles Quentin S^r de la Taramcherie et dame Charlotte Richard son épouse, dame Bernardine Richard veuve de Me Michel Trochon vivant Cr du roi au grenier à sel de Château-Gontier, D^{elle} Marie Bucher veuve de Claude Papiau oncles et tantes de ladite future épouse, d'Urbain Lemotheux S^r de la Lezinière cousin de ladite future épouse, de Claude Papiau et de René Trochon cousin germain de ladite future épouse, de D^{elle} Françoise Letessier veuve de René Louis Trochon S^r des Places vivant Cr du roi élu en l'élection de Château-Gontier et encore de Me René Robineau D⁺ à La Jaille, Me René Allaire rêtre vicair à Ménil »

Le couple a 2 enfants dont un seul a postérité.

Renée BUSCHER Fille d'Anselme BUCHER et de Renée RICHARD x (C^t D^{vt} Millet à Château-Gontier 24.10.1723) Pierre **PASQUERAYE** du Rouzay (Avrillé,49) °ca 1690 †Angers StMichel-la-Palud 18.6.1738. Fils de etienne, S^r du Rouzay et de Jeanne Planchenault
1-Renée PASQUERAYE °S'Saturnin-sur-Loire 20.6.1726 †Angers St Michel la Palud 4.4.1740 **SP**
2-Anselme PASQUERAYE du Rouzay °S'Saturnin-sur-Loire 28.4.1728 †Angers St Michel la Palud 26.1.1785 x Montjean (49) 5.6.1764 Marie Madeleine de MAILLY-MONTJEAN Dont postérité suivra

Anselme Pasqueraye x1764 Marie de Mailly

Secrétaire du roi, grande chancellerie de France, purvu en 1752 après Leduc, et il résigne en 1780 en faveur de Landré du Rochay

Anselme PASQUERAYE du Rouzay (Avrillé,49) , du Bois-Joly (Cuillé, 53), Chauvigné (Denazé, 53)
°S'Saturnin-sur-Loire 28.4.1728 †Angers St Michel la Palud 26.1.1785 Fils de Pierre PASQUERAYE du Rouzay et de Renée BUSCHER x Montjean (49) 5.6.1764 Marie Madeleine de MAILLY-MONTJEAN °ca 1730 †Blois 21.2.1794 Fille de François de Mailly S^r de Vieuville et de Marie Renée Lezineau. Elle est probablement décédée en prison
1-Louis Anselme François PASQUERAYE du Rouzay x Aimée VOLLAIGE de Vaugirault Dont postérité suivra
2-Anselme-Etienne-René PASQUERAYE du Rouzay †1806/ prêtre
3-Marie-Louise PASQUERAYE °1769 †1783/
4-Auguste-Marie PASQUERAYE du Rouzay °Angers 8.8.1771 †StJean-des-Mauverts 14.8.1783

Louis Pasqueraye x Aimée de Vaugirault

En 1789, il vote à Angers avec la noblesse. Il émigre, et est amnistié, prêtant serment de fidélité à son retour.

Louis Anselme François PASQUERAYE du Rouzay °Angers StMichel de la Palud 2.11.1765 †idem 5.9.1839 Fils de Anselme PASQUERAYE du Rouzay et de Marie Madeleine de MAILLY-MONTJEAN x Angers 1^{er} 5.5.1806 Aimée VOLLAIGE de Vaugirault °Angers 5.7.1778 †1826/ Fille de Armand-René Cr à la Chambre des Comptes de Bretagne, et de Renée Boucault de Méliant
1-Stéphanie PASQUERAYE du Rouzay °Angers 30.4.1808 †idem 19.2.1875 x Paul de **VILLOUTREYS** de Brignac Dont postérité suivra

- 2-Louise-Armande-Aimée PASQUERAYE du Rouzay °10.2.1810 †17.8.1870 x Joseph **de BOISSARD** °17.1.1804 †Briollay (49) 1.10.1888 Maire de Ménéil (49) Conseiller général de Saint-Florent-le-Vieil. Fils de César-Louis S^r de la Chauvière (St Germain-des-Prés, 49), et de Agathe-Françoise-Marie de Hellaut de Vallières
- 3-Louis-Charles PASQUERAYE du Rouzay °1814 x Angers 21.12.1869 Mélanie-Albertine de LA PLANCHE de Ruillé Dont postérité suivra
- 4-Alexandre-Louis-Etienne PASQUERAYE du Rouzay °ca 1815 †Paris 29.3.1842

Stéphanie Pasqueraye x Paul de Villoutreys

- Stéphanie PASQUERAYE du Rouzay** °Angers 30.4.1808 †idem 19.2.1875 Fille de Louis Anselme François PASQUERAYE du Rouzay et de Aimée VOLLAIGE de Vaugirault x St-Jean-des-Mauvrets 2.10.1830 Comte Paul-René-Germain **de VILLOUTREYS** de Brignac °Trélazé 13.9.1803 †Seiches-sur-le-Loir (49, au château de Brignac) 7.9.1873
- 1-Comte Alfred Paul Germain de VILLOUTREYS de Brignac °Angers 22.9.1831 †idem 29.6.1884 x Paris 7^e 24.7.1866 Marie Aurélie Charlotte AUBOURG de Boury Dont postérité suivra

Alfred de Villoutreys x Marie Aubourg

Maire de Seiches de 1871 à 1878
Vivent à Angers. 19, rue de la Préfecture, Angers et 18, rue Chevreul, Angers. Château de Brignac, Seiches, Maine-et-Loire, et en 1894 **château de Saint-Hénis**, Andigné, Maine-et-Loire.

- Comte Alfred Paul Germain de VILLOUTREYS de Brignac** °Angers 22.9.1831 †idem 29.6.1884 x Paris 7^e 24.7.1866 Marie Aurélie Charlotte AUBOURG de Boury °Paris 10^e 21.7.1845 †Angers 20.2.1929
- 1-Louise Marie Euphémie Pauline de VILLOUTREYS de Brignac °Angers 29.8.1867 †Derval (44) 17.3.1956 x Angers 29.5.1890 Joseph Edmond Marie Gaston **HOCHEDÉ de la Pinsonnais** °Grez-en-Bouère (53) 7.4.1858 †Nozay (44) 29.9.1922 Dont postérité
- 2-Comte Paul Alfred Emile Germain de VILLOUTREYS de Brignac °Angers 7.1.1869 †idem 28.2.1928 x Angers 16.1.1894 sa cousine germaine Françoise Marie Pauline de LANOË de la Bastille °Ecuillé (49) †Angers 24.2.1951
- 3-Clotilde Marie Alix de VILLOUTREYS de Brignac, née le 22 août 1870, décédée le 12 mai 1874 à Brignac, Seiches (49).
- 4-Vicomte Charles Alfred Paul Edmond de VILLOUTREYS de Brignac, maire d'Andigné (49), chevalier de la Légion d'Honneur °Angers 7.8.1872 †Andigné 16.5.1956 **au château de Saint-Hénis** x Paris 7^e 30.7.1900 Henriette Gabrielle Léontine Marie ROUSSEL de Courcy °20.7.1875 †Andigné 31.1.1945 **Château de Saint-Hénis** Dont postérité
- 5-Vicomte Maurice Henri Alfred Paul de VILLOUTREYS de Brignac °Angers 5.1.1876 †Seiches 9.7.1963 au château du Bois-Grollier x Angers 7.7.1902 Christine Marie Joséphe Juliette LE TESSIER de Coulonge °La Chapelle St-Laud 6.10.1880 †idem 9.3.1946

Louis Pasqueraye x M. de La Planche

- Louis-Charles, Comte PASQUERAYE du Rouzay** °1814 Fils de Louis Anselme François PASQUERAYE du Rouzay et de Aimée VOLLAIGE de Vaugirault x Angers 21.12.1869 Mélanie-Albertine de LA PLANCHE de Ruillé †St-Jean-des-Mauvrets 6.6.1868 Fille de Edouard-Désiré et de Mélanie-Augustine Le Febvre de Maurepart
- 1-Louis-Edouard PASQUERAYE du Rouzay
- 2-Louise PASQUERAYE du Rouzay x St-Jean-des-Mauvrets 10.7.1869 Charles-Roger **de TERVES** °1838 Fils de Jean-Charles-Victor et de Bénigne-Gabrielle Charbonnier de la Guesserie Dont postérité

Marie Bucher x1698 Claude Papiau

M^d à Tiercé

Descendance selon Bernard Mayaud

Marie BUCHER °Champigné 17.8.1667 Fille de Anselme BUCHER et de Marguerite BOUESTE x Champigné 1.7.1698
Claude **PAPIAU** °Tiercé 23.2.1663 †idem 19.9.1710
1-Claude PAPIAU °Tiercé 24.12.1700 †idem 16.1.1701
2-Claude PAPIAU S^r du Latay °Tiercé 5.1.1702
3-Anonyme °†Tiercé 8.5.1703
4-Anselme PAPIAU S^r de la Verrie °Tiercé 26.9.1705 †idem 23.3.1763 x Angers LaTrinité 7.10.1732 Jeanne
Françoise BERGER Dont postérité suivra
5-Marie PAPIAU °Tiercé 25.11.1707

Anselme Papiau x1732 Jeanne Berger

Anselme PAPIAU S^r de la Verrie °Tiercé 26.9.1705 †idem 23.3.1763 Fils de Claude PAPIAU et de Marie BUCHER x Angers LaTrinité 7.10.1732 Jeanne Françoise BERGER †/1763 Fille de François, apothicaire à Angers et de Jeanne Bradasne
1-Jeanne-Françoise PAPIAU °ca 1733 †La Rochefoulques 11.11.1771
2-Françoise-Charlotte PAPIAU °ca 1734 †La Rochefoulques 2.11.1786
3-Marie PAPIAU °Angers LaTrinité 17.1.1735 x Angers LaTrinité 2.6.1760 Nicolas **MAUGARS** S^r de la Gaucherie bourgeois d'Angers. Fils de René Maugars, M^d droguiste à Angers, et de Perrine Papillon
Dont postérité
4-Louise PAPIAU °Angers LaTrinité 3.1.1736
5-Anselme-Jacques PAPIAU °Angers LaTrinité 28.6.1737
6-François-Claude PAPIAU de la Verrie °Angers LaTrinité 26.9.1742 †1808/ x Angers StPierre 21.5.1765
Marthe MAUGARS Dont postérité suivra

François Papiau x1765 Marthe Maugars

« accrut considérablement sa fortune en prenant part, avant la Révolution, à quelques unes des entreprises de Boreau de la Besnardière », agronome réputé à son époque.

François-Claude PAPIAU de la Verrie °Angers LaTrinité 26.9.1742 †1808/ Fils de Anselme PAPIAU de la Verrie et de Jeanne-Françoise BERGER x Angers StPierre 21.5.1765 Marthe MAUGARS sœur de Nicolas ci-dessus, et fille de René et Perrine Papillon
1-François-René PAPIAU °Angers StPierre 14.5.1766
2-Anselme-François-René PAPIAU de la Verrie °Angers StMichelduTertre 7.7.1770 †Saumur 20.4.1856 x1 sa cousine germaine Perrine Marthe LECOMTE x2 Angers 29.8.1808 Aimée Marie GAUDIN du Plessis
Dont postérité suivra

Anselme Papiau 1x Lecomte 2x Gaudin

Célestin Port lui consacre une notice.
Il achète Orgemont à Angers en l'an VIII à la famille Le Maire de Millières, maire d'Angers de 1813 à 1815

« excellent homme, plein de droiture et de bon sens, d'intelligence et de zèle, très considéré à Angers. Malheureusement, il est modeste et timide et ne sent pas ce qu'il vaut. Demeuré à sa place

pendant et après la guerre des Cent Jours en mai 1815, avec 69 voix sur 123 votants et 269 inscrits. Il eut un fils du 1^{er} lit, sans postérité, et une fille du 2^e dont postérité

Anselme-François-René PAPIAU de la Verrie °Angers ^{StMichelduTertre} 7.7.1770 †Saumur 20.4.1856 x1 sa cousine germaine Perrine Marthe LECOMTE °Craon †Angers 21 floréal XII Fille de René Lecomte et de Perrine Maugars x2 Angers 29.8.1808 Aimée Marie GAUDIN du Plessis °Angers StJulien 24.3.1782 †Angers 10.11.1856 Fille de Jean Baptiste Gaudin du Plessis et de Aimée-Françoise Vollaige de Vaugiraud
1-René-Anselme PAPIAU de la Verrie (du 1^{er} lit) °Angers StMaurice 22.10.1791 †idem 30.4.1792
2-Appoline-Nathalie PAPIAU de la Verrie (du 2^e lit) °Angers 16.4.1811 †28.10.1870 x Angers 9.2.1846 Pierre **ESPIVENT de la Villeboisnet** °Londres 18.8.1807 †Angers 29.1.1869 Fils de Pierre-Sébastien-Daniel Espivent de Villeboisnet (Plédran, 22) et de Sophie-Jeanne-Louise Bedeau de l'Ecochère (St Géraon, 44) Dont postérité

Marquerite Bucher x 1679 Etienne Touchalleaume

M^d tanneur à Angers

Marguerite BUCHER °1655 †1725 Fille de Anselme BUCHER et de Marguerite BOUESTE x Champigné 19 juin 1679 Etienne **TOUCHALLEAUME** °1651 †1724
1-Jacques TOUCHALEAUME x Anne-Marie AUDOUIN Dont postérité suivra

Jacques Touchaleaume x Anne Marie Audouin

M^d tanneur

Jacques TOUCHALEAUME x Anne-Marie AUDOUIN
1-Anne TOUCHALEAUME °Angers 17.10.1724 †Denée 1792 x Angers 31.8.1745 René **ROUSSIER** Dont postérité suivra

Anne Touchaleaume x1745 René Roussier

descendance transmise par Michel Rebillard

Anne TOUCHALEAUME °Angers 17.10.1724 †Denée 1792 x Angers 31.8.1745 René **ROUSSIER** °Le Plessis-Macé 26.2.1726 †Vern-d'Anjou 29.6.1780 Fils de René et de Marie Desprez
1-Anne ROUSSIER °Angers 1746 †Pouancé 24.3.1822 x Vern-d'Anjou 21.1.1772 Mathurin **CHERRUAU** Dont postérité suivra
2-Renée ROUSSIER °1761 †1833 x 1785 Etienne André **AMANT** Dont postérité suivra
3-Adam ROUSSIER °Vern-d'Anjou 27.8.1765 †idem 6.10.1835 x Angers 20.9.1796 Marie COIGNARD Dont postérité suivra

Anne Roussier x1772 Mathurin Cherruau

Anne ROUSSIER °Angers 1746 †Pouancé 24.3.1822 Fille de René ROUSSIER et de Anne TOUCHALEAUME x Vern-d'Anjou 21.1.1772 Mathurin **CHERRUAU** °Marans 18.1.1742 †idem 3.2.1784 Fils de Mathurin et Marie Perrault
1-Anne CHERRUAU °Marans 9.12.1772 †Pouancé 24.11.1862 x Marans 25.1.1790 Joseph Maurille **BERNARD** Dont postérité suivra

Anne Cherruau x1790 Joseph Bernard

Anne CHERRUAU °Marans 9.12.1772 †Pouancé 24.11.1862 x Marans 25.1.1790 Joseph Maurille
BERNARD °Pouancé 13.9.1758 †idem 1.10.1817

1-Adèle BERNARD °Pouancé 10.1.1810 †Le Lion d'Angers 24.9.1887 x Pouancé 24.9.1838 Adam René
ROUSSIER °Chazé-sur-Argos 22.9.1799 †Le Lion d'Angers 19.6.1884 **Fils d'Adam et Marie Coignard, cf ci-après**

Renée Roussier x1785 Etienne Amant

Renée ROUSSIER °1761 †1833 Fille de René ROUSSIER et de Anne TOUCHALEAUME x 1785 Etienne
André **AMANT** °ca 1754 †1831

1-Constante AMANT °1781 †1872 x 1811 Philippe de **SAINT-JEAN** Dont postérité suivra

Constante Amant x Philippe de Saint-Jean

Constante AMANT °1781 †1872 x 1811 Philippe de **SAINT-JEAN**

1-Philippe de SAINT-JEAN °1811 †1887 x 1846 Augustine POUPARD du Plessis Dont postérité suivra

Philippe de Saint-Jean x Augustine Poupard

Philippe de SAINT-JEAN °1811 †1887 x 1846 Augustine POUPARD du Plessis

1-Albert de SAINT-JEAN °1848 †1927 x 1878 Marguerite CHANOINE °1859 †1949 Dont postérité

Adam Roussier x1796 Marie Coignard

Adam ROUSSIER °Vern-d'Anjou 27.8.1765 †idem 6.10.1835 Fils de René ROUSSIER et de Anne TOUCHALEAUME x Angers 20.9.1796 Marie COIGNARD °Vern-d'Anjou 1.8.1777 †Vern 27.12.1853
Fille de René, mégissier, et de Perrine Maugeais

1-Adam René ROUSSIER °Chazé-sur-Argos 22.9.1799 †Le Lion d'Angers 19.6.1884 x Pouancé 24.9.1838
Adèle BERNARD Dont postérité suivra

Adam Roussier x1838 Adèle Bernard

Notaire et conseiller général

Adam René ROUSSIER °Chazé-sur-Argos 22.9.1799 †Le Lion d'Angers 19.6.1884 x Pouancé 24.9.1838
Adèle BERNARD °Pouancé 10.1.1810 †Le Lion d'Angers 24.9.1887 Fille de Joseph et Anne Cheruau
1-Adam Paul ROUSSIER °Le Lion d'Angers 8.11.1839 †idem 27.11.1914 x Angers 1.6.1870 Marie ASSIER
°Angers 10.3.1851 †Le Lion d'Angers 10.10.1934 Fille de Louis et Modeste Robidas Dont postérité

Renée Bucher x1653 René Lemotheux

Renée BUCHER °Champigné 24.4.1635 Fille de Anselme BUCHER du Cerisier et de Renée JANVIER x
Champigné 3.1.1653 René **LEMOTHEUX** Sr de Lézinière °Champigné fils de Jacques et Jacqueline
Mouette

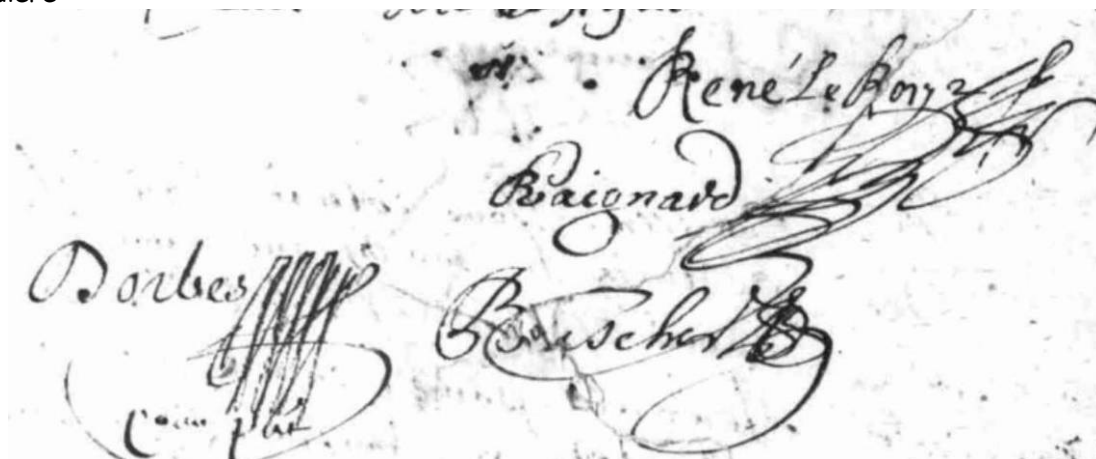
a-Renée LEMOTHEUX °Champigné 26.3.1654 Filleule de Georges Lemotheux et de h. femme Renée
Janvier

- b-René LEMOTHEUX °Champigné 13.6.1655 Filleul de Me Anselme Buscher et de h. femme Marie Verron
c-Pierre LEMOTHEUX °Champigné 19.8.1656 Filleul de Pierre Lemotheux et de D^{elle} Marie Boulay femme de
Messire Michel Nepveu docteur en médecine
d-Jacquine LEMOTHEUX °Champigné 24.1.1658 Filleule de h.h. Georges Lemotheux et de h. fille Jacquine
Lemotheux
e-Jacques LEMOTHEUX °Champigné 27.3.1659 Filleul de Michel Nepveu docteur en médecine D^t à Angers,
et h. fille Anne Lemotheux
f-Pierre LEMOTHEUX °Champigné 30.6.1660 Filleul de Pierre Lemotheux et de h. femme Renée Janvier
g-Anselme LEMOTHEUX °Champigné 8.2.1662 Filleul de h.h. Anselme Buscher et de h. fille Adrienne
Triffoueil
h-Pierre LEMOTHEUX °Champigné 13.10.1663 †1681/ Filleul de Jacques Buscher **avocat à Château-
Gontier** et de Marguerite Boueste épouse de h.h. Anselme Buscher S^r du Lattay
i-André LEMOTHEUX °Champigné 6.3.1665 Filleul de André Chevalier **N^{re} royal** et de h. fille Jeanne
Tremblé x Jeanne ROGIER
j-Urbain LEMOTHEUX °Champigné 12.12.1666 Filleul de Urbain Triffoueil (s) et de Suzanne Triffoueil femme
de Me André Chevalier S^r de la Morinière

Jacques Bucher x1663 Perrine Juguin

Avocat à Château-Gontier

Le mariage est à Château-Gontier Saint-Jean « le 18 septembre 1663 je soubsigné curé de Querré atteste avoir ce jourd'huy donné la bénédiction nuptiale dans l'aglise de St Jean l'évangéliste à Jacques Buscher advocat au siège présidial de cette ville sieur de la Maison Neufve fils de honorable Anselme Buschet et de honneste femme Renée Janvier sieur et dame du Serisier et à honneste Perrine Juguin fille de honorable Henry Juguin Me apothicaire et d'honneste femme Georgine Foussier sieur et dame de la Maillardière »



Le couple a au moins 10 enfants, dont 2 sont nés à Champigné

Jacques BUCHER sieur de la Maisonneuve et du Haut-Latay °Champigné 13.3.1639 †idem 11.1.1708 Fils
de Anselme BUCHER du Cerisier et de Renée JANVIER x Château-Gontier StJean 18 septembre
1663 Perrine JUGUIN Fille de Henri Sr de la Maillardière, apothicaire, et de Georgine Foussier

a-Jean-Jacques BUSCHER °Champigné 26 novembre 1664 Filleul de h.h. Jean Juguin et de **Renée Janvier**
[grand-mère paternelle]

b-Henri BUCHER °Château-Gontier StJean 21 novembre 1665

- c-Cécile BUSCHER °Champigné 25 novembre 1666 Filleule de Pierre Lemotheux curé de Querré et de Marguerite Boueste *[tante paternelle par alliance]*
- d-Marie Henrie BUCHER °Château-Gontier StJean 12.3.1669 †idem 4.5.1690
- e-Jacques BUCHER °Château-Gontier StJean 8.6.1671 †/1742
- f-Henriette-Bernardine BUCHER °Château-Gontier StJean 11.10.1672 †Juvardail 4.9.1733 x La Jaille 26 juin .1708 Jacques **LE FAUCHEUX** de la Bretinnerie
- g-Marguerite BUCHER °Château-Gontier StJean 7.9.1675
- h-Perrine François BUCHER °Château-Gontier StJean 2.3.1677 †idem 9.6.1688
- i-Catherine BUCHER °Château-Gontier StJean 2.10.1679 †idem 24.8.1691
- j-René BUCHER °Château-Gontier StJean 4 juin 1682

Autres Buscher relevés sur Champigné

Fiacre BUSCHER †Champigné 19 janvier 1606 « a esté ensepulturé au cimetière de céans Fiacre Beucher » x Charlotte

- 1-Jacques BUSCHER °Champigné 7.11.1570 « Jacques fils de Fiacre Buscher et de Charlotte sa femme, parains Jacques de La Haye, Jehan Daguy et maraine la fille dudit Daguy »
- 2-Perrine BUSCHER °Champigné 14.4.1573 « Perrine fille de Fiacre Buschet et de Charlotte sa femme parain Pierre Daguy maraines Perrine fille de †Jehan Daguy et la femme de Pierre Foussier »
- 3-Jeanne BUSCHER °Champigné 17.6.1578 « Janne fille de Fiacre Buscher et de sa femme, parain Jehan fils de Jehan Hubert, maraines Janne fille de Jacques Delahaye et Bastienne fille de †[Jérémie/Estienne ??] Buscher »

Jeanne BUSCHER marraine à Champigné le 27 janvier 1602 « fut née et baptisée sur les saints fons de baptesme de l'église parochial de Champigné Janne fille de Etienne Raimfray et de Perrine Chrestien son épouse et a esté le parrain Mathurin Jouet et la marraine Janne la Buschere » *[Cette Jeanne ne peut pas être la fille de Jacques Buscher et Jeanne Touchaleaume en raison des dates]*

Pierre BUSCHER x Renée Jouin

- 1-Claude BOUSCHER °Champigné 12 juillet 1615 « fut baptisée Claude fille de Pierre Lebouscher et de Renée Jouin parrain Claude Buscher marraine Claude Chevalier »

Jean Bucher x avant 1607 Jeanne Boureau

Le (illisible) C^t de mariage entre Sébastien Letourneux D^t au bourg de Cheffes, fils de †h. h. André Letourneux et de Nicolle Beaugeays, et, Anne Bucher fille de Jehan Bucher M^d D^t au lieu des Pres à Champigné et de †Jeanne Boureau (d^vt Jacques Marchais N^{re} royal à Champigné)

Jean BUCHER x avant 1607 Jeanne BOUREAU †Champigné 25.7.1637

- 1-Jeanne BUSCHER °Champigné 26 avril 1607 « fut baptisée Jehanne fille de Jehan Buscher et de Jehanne Boureau parrain René Marin et **marraine Jehanne Tuschalleaume** »
- 2-Perrine BUSCHER °Champigné 29 novembre 1608 « fut baptisée Perrine fille de Jehan Buschet et de Jehanne Boureau parrain Pierre Buscher marraine Jehanne Sallemont »
- 3-Maurice BUSCHER °Champigné 2 avril 1611 « fut baptisé Maurice fils de Jehan Buscher et de Jehanne Boureau pour parrain Maurice Tuschet et pour marraine Mathurine Moreau »
- 4-Anne BUSCHER °Champigné 30 octobre 1612 « fut baptisée Anne fille de Jehan Buscher et Jehanne Boureau pour parrain Guillaume Heulin pour marraine Jehanne Rousseau » x André **LETOURNEUX** D^t au bourg de Cheffes, fils de †h. h. André Letourneux et de Nicolle Beaugeays

- 5-Jacquine BUSCHER °Champigné 9 mai 1615 « fut baptisée Jacqueline fille de Jehan Buscher et de Jehan (sic) Boureau pour parrain Jacques Goupil **marraine Charlotte Buscher** »
- 6-Andrée BUCHER °Champigné 13.5.1618 Filleule de André Rouger et de Sébastienne Breton
- 7-Jean BUCHER °Champigné 24.4.1621 Filleul de Julien Trifouil et de Jeanne Buscher

Michel Buscher x/1584 Françoise Chevalier

Lors du mariage en 1638 à Champigné de Michel fils de Michel Buscher, il a un frère, Pierre Buscher chanoine de St Pierre d'Angers, or, un chanoine est toujours issu de la plus haute bourgeoisie ou de la noblesse. Or, au décès de Michel Buscher on apprend qu'il est métayer. Ce serait donc de la part de ce chanoine une ascension sociale remarquable.

Michel Bucher est sans doute celui qui est inhumé à Juvardeil le 18 mars 1614 « fut ensepulturé au cimetière de céans le corps de défunt Michel Buscher vivant métayer de la Bodinière » - On peut supposer cependant que c'est lui, puisqu'on apprend par l'acte notarié du 2 mars 1619 (voir ci-dessous) que Françoise Chevalier passe seule un acte le 4 juin 1614.

Françoise Chevallier est † après le 4 juin 1614, date à laquelle elle a engagée la pièce de terre, et avant mars 1619. Elle est inhumée à Juvardeil le 15 novembre 1616 « demeurant à la Poulainerie » - Le Poulainerie est proche de la Bodinière en Juvardeil.

Le 2 mars 1619 Pierre Buscher et René Thomas son beau-frère cèdent le contrat de vente à condition de grâce fait par leur défunte mère (AD49-5^E8 Serezin notaire) Voir l'acte intégral sur mon blog <http://www.odile-halbert.com/wordpress/?p=20922>

Michel BUSCHER que l'on suppose celui qui † Juvardeil 18 mars 1614 x avant 1584 Françoise CHEVALIER † Juvardeil 15 novembre 1616.

- 1-Pierre BUSCHER °Juvardeil 23 mars 1585 Filleul de Pierre Guillet et Jehan Robin, et de **Renée Chevalier**. Chapelain en 1619 à Agers. **Chanoine de St Pierre d'Angers en 1638**
- 2-Françoise BUSCHER °Juvardeil 6 décembre 1586 † 16 janvier 1640 SA
- 3-Michel BUSCHER °Juvardeil 9 août 1589 † que l'on présume † en bas âge « fut baptisé Michel filz de Michel Bucher et de Francoise Chevalier sa femme parrains Ambroise Souvestre et Simon Jouanne marraine **Renée Chevalier** »
- 4-Jacques BUSCHER °Juvardeil 4 janvier 1592 † que l'on présume † en bas âge « fut baptisé Jacques fils de Michel Bucher et de Francoise Chevalier son espouse parrains honnestes personnes Marc Gandon (s) et Nicolas Jouet (s) marraine Sébastienne Defeis »
- 5-Renée BUSCHER °Cheffes 21 mars 1564 Filleule de René Touchalaume, probablement **x1** ca 1630 Antoine **PERRAULT** et **x2** Champigné 4 mai 1632 Jacques **LEMANCEAU** de Querré
- 6-Marguerite BUSCHER °Cheffes 22 avril 1596 Filleule de Charles de Charnacé **x1** Juvardeil 8 novembre 1616 René **THOMAS** (fils de Louis?) Vigneron
- 61-dont 10 enfants dont Françoise x2 Pierre **LEPAGE** Dont postérité
- 7-Jacques BUSCHER °Cheffes 23 mars 1598 † Juvardeil 27.6.1662 à 63 ans Filleul de Michel Chevalier x Juvardeil 4 février 1627 Mathurine CHAULMOND dont 4 enfants
- 8-Mathurin BUSCHER °Cheffes 5 août 1600 Filleul de Mathurin Guillet
- 9-Michel BUSCHER °Cheffes 7 juin 1603 Filleul de Jeanne Vincent femme René Touchalaume. Leur mariage est filiatif, et en présence de Missire Pierre Buscher chanoine de St Pierre d'Angers x Champigné 21 janvier 1638 Jacqueline COUSTARD fille de + Jean et Jeanne Erguais dont Pierre °Champigné 3.1640 pa Michel Thomas ma Catherine Rondeau
- 10-Sainte BUSCHER °Cheffes août 1608 † Champigné 3 mars 1667 x Champigné 16 février 1654 Michel **LEMESLE** fils de Michel et Anne Maurice. (Michel Lemesle se rexié 9.1667 à Renée Lepicier).

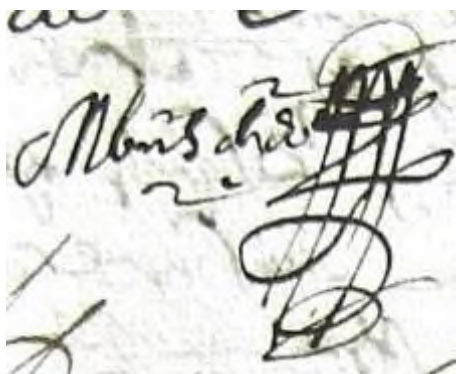
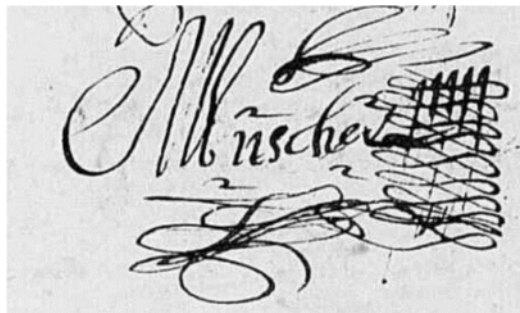
Jean Buscher x Jeanne Lethayeux

Jean BUSCHER x Jeanne LETHAYEUX

1-Mathieu BUSCHER x Cherré 26 mai 1643 Jacquine MOUETTE Dont postérité suivra

Mathieu Buscher x1643 Jacquine Mouette

Mariage à Cherré « le 26 mai 1643 *[elle est enceinte car leur premier enfant naît le 19 octobre 1643 soit 6 mois plus tard]* ont été dans l'église de Cherré célébrées les espousailles de Mathieu Bucher fils de défunt Jean Bucher et de défunte Jeanne Lethayeux et de Jacquine Mouette fille de Antoine Mouette et de Catherine Defoeil en présence de René Bellanger frère dudit Mathieu Buscher (s) et de René Mouette oncle de ladite Jacqueline Mouette et du père et de la mère de ladite Jacquine Mouette »



Le 20.7.1639 Mathieu Buscher (s) D^r à Cherré, Nicolas Lethayeulx chirurgien à Angers St Pierre, et François Heullin tailleur d'habits D^r à Angers la Trinité, doivent à Christophe Ruau vicaire d'Angers St Augustin 20 L à cause de prêt (AD49 Coueffe N^{re} Angers).

A cette occasion nous possédons sa signature qui est fort belle.

Mathieu BUSCHER fils de + Jean BUSCHER et + Jeanne LETHAYEUX x Cherré 26 mai 1643 Jacquine MOUETTE fille de Antoine et Catherine de Foeil

1-Mathieu BUSCHER °Cherré 19 octobre 1643 « a été baptisé Mathieu fils de Mathieu Buscher et de Jacquine Mouette a été parrain Antoine Mouette (s) et marraine Louise Buscher tous de cette paroisse »

2-Jacques BUSCHER °Cherré 29 mars 1645 « a été baptisé Jacques fils de Mathieu Buscher et de Jacquine Mouette a été parrain Jacques Lemotheux (s) et marraine Jacquine Lemotheux tous de cette paroisse »

3-Jean BUSCHER °Cherré 11 décembre 1647 « a été baptisé Jean file de Mathieu Buschet et de Jacquine Mouette de cette paroisse a été parrain Jean Chevreul de la paroisse de Querré et marraine Renée Guenier de la paroisse de Seurdres » †Cherré 25.2.1670 Il est inhumé « âgé de 22 ans, en présence de Me Mathieu Buscher sergent royal père et de Mathieu Buscher le jeune frère dudit défunt, décédé hier en la paroisse de Marigné près Daon »

4-Marguerite BUSCHER °Querré 15 juin 1648 « a été baptisée Marguerite fille de Mathieu Buscher et de Jacquine Mouette a été parrain Georges Lemotheux (s) et marraine Marguerite Mouette tous de cette paroisse »

Gabriel Buscher x Jacquette Morissault

Le 18.12.1548 Gabriel Buscher M^d parcheminier et Jehan Buscher aussi parcheminier D^t à Angers, cèdent à François Buscher aussi M^d parcheminier bourgeois et suppôt de cette université d'Angers et fils dudit Gabriel Buscher et frère dudit Jehan Buscher, une part de la succession de Jacquette Morissault femme dudit Gabriel sa mère (d^{vt} Macé Toubanc Nre Angers)

Gabriel BUCHER x Jacquette MORISSAULT †/1548

1-Jehan BUSCHER

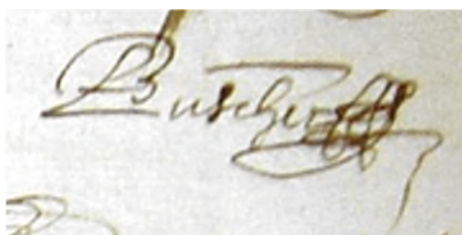
2-François BUSCHER

Jérémie Buscher

Notaire royal sous la cour de St Laurent des Mortiers, vivant à Morannes.

C'est sans doute lui qui se marie à Angers St Aignan le 14.7.1653 à Perrine Lebreton.

Le 18.6.1640 transaction entre Jérémie [Hérémie] Buscher notaire royal sous la cour de St Laurent des Mortiers tant en son nom que comme mari de Perrine Justeau, et comme père et tuteur de Magdelaine Buscher leur fille, lesdites Justeau et Magdeleine Buscher nièce et petite nièce de †Magdeleine Moustreuil vivante veuve de †Me Mathurin Villateau vivant S^r de la Crocherie avocat au siège présidial d'une part, et vénérable et discret Me Pierre Mousteuil prêtre curé de la paroisse de Morannes tant en son nom que pour ses frères et sœurs et pour les enfants et héritiers de †Renée, Françoise et Jacqueline les Mousteuils, et Perrine Mousteuil veuve de François Lefebvre, tous héritiers en partie sous bénéfice d'inventaire de ladite †Magdelaine Mousteuil d'autre part (AD49 D^{vt} Louis Coueffe Angers)



Jérémie BUSCHER x Perrine JUSQUEAU

1-Madeleine BUSCHER

2-Pierre BUSCHER °Morannes 22 février 1648 « a esté baptisé Pierre fils d'honorables personnes Jerémie Buscher notaire royal et Perrine Jusqueau sa femme parrain et marraine honorables personnes Christophle Sallé (s) Me chirurgien et Marie Blondeau »

non rattachés pour le moment :

Le patronyme Buscher est assez répandu.

Outre la famille qui vit à Loiré et Gené, on trouve dans la région de la famille ci-dessus :

Le 5.11.1569 d^{vt} Falloux N^{re} Angers **François Buscher M^d D^t à Angers** et Perrine Dupin sa femme vendent pour 500 L à Gilles Cigoigne licencié es loix avocat à Angers et Jacqueline Cherays sa femme le 1/3^e par indivis d'une maison rue du Val de Maine logis (à ce prix c'est une belle maison !) paroisse de St Pierre

Le 25.11.1570 d^{vt} Falloux N^{re} Angers **François Buscher** et Perrine Dupin sa femme D^t en la paroisse de St Pierre aux Liens vendent pour 450 L à Ector Buret le 1/3^e par indivis d'un corps de logis (à ce prix c'est

une belle maison !) rue de la Parcheminerie qui lui est échu par le trépas de Jacques et Vincent les Buscher ses neveux enfants de †Jehan Buscher frère dudit Buscher

Le 18.3.1601, D^{vt} Laurent Chauveau N^{re} Angers, Jehan Journal S^r de la Templerie M^d D^t au bourg de St Denis d'Anjou étant de présent en cette ville logé à l'hôtellerie au pend pour enseigne la Croix Blanche faubourg St Michel du Tertre, vend à **Guillaume Buscher N^{re} sous la court du Mans et du Bourgnouvel D^t au bourg de Rouesse en Champagne** étant de présent à Angers, tout ce qui lui appartient au bourg de Souvigné près Sablé, à lui échus par partages faits entre ledit Journal et Jehan Bruneau

Jean BUSCHER x avant 1577 Marguerite

- 1-Jacquine BUSCHER °Juardeil 13 octobre 1577 « fut baptisée Jacqueline fille de Jehan Buschet et de Marguerite sa femme parrain Pierre Buscher marraines honnestes femmes Jacqueline Yvain dame de la Motière et Julienne Ricou femme de Jacques Lefeubvre »
- 2-Michelle BUSCHER °Juardeil 26 octobre 1578 « fut baptisée Michelle fille de Jehan Bucher et Margritte sa femme parrain Mathurin Jouenne marraines Kathelline Bucher et Michelle Vincent »

Mathurin BUSCHER x Mathurine COTIN

- 1-Mathurine BUSCHER °Juardeil 24 ? 1570 « fut baptisée Marie fille de Mathurin Bucher et de Mathurine Cotin sa femme parrain Michel Cotin marraines Marie Dorin et Guillemine Bucher »
- 2-Roberde BUSCHER °Juardeil 1^{er} juillet 1574 « fut baptisée Roberde fille de Mathurin Bucher et de Maturine sa femme parrain Michel Bucher marraines Roberde Foussier et Pasquère Potin »
- 3-Mathurine BUSCHER °Juardeil 24 mai 1578 « fut baptisée Mathurinne fille de Mathurin Bucher et de Mathurinne sa femme parrain Mathurin Logerays marraines Marie Cerclery et Jacqueline Croulete »
- 4-Jeanne BUSCHER °Juardeil 20 mai 1582 « fut baptisée Jehanne fille de Mathurin Buschet et Mathurine sa femme parrain Jehan Vincent marraines Michelle Lebrun femme de Lorand Salmon et Franscoise Chevalier »

Pierre BUSCHER † Juardeil 30 décembre 1581 « mourut honneste personne Pierre Bucher son corps gist au sépulcre de ces (ses) prédecesseurs au grand cimetière »